

Banditisme, détournement des aides humanitaires et autres pratiques mafieuses

Les séquestrés des camps de la honte sous le joug des pantins polisariens et leurs commanditaires algériens



Page 2

Trois terroristes affiliés à Daech dans les nasses de la police marocaine
Suspectés d'avoir assassiné un policier et projeté une attaque d'une banque



Page 3

Les marchands non financiers anticipent une hausse de l'activité au premier trimestre



Le taux d'utilisation des capacités de prestation du secteur se serait établi à 76% au quatrième trimestre 2022, selon le HCP

Page 11

La Kéchoise renaît de ses cendres



Page 23

Banditisme, détournement des aides humanitaires et autres pratiques mafieuses

Les séquestrés des camps de la honte sous le joug des pantins polisariens et leurs commanditaires algériens

Totalement et parfaitement cohérent le traitement réservé à l'aide humanitaire internationale par la bande des mercenaires du polisario, pourrait-on affirmer !

En effet, le détournement et le pillage de cette aide destinée à la population séquestrée dans les camps de la honte de Tindouf en territoire algérien sont en parfaite cohérence avec l'esprit crapuleux et les pratiques mafieuses de ce groupuscule qui fait d'une « cause » artificielle un fonds de commerce s'appuyant sur le vol, le banditisme et l'escroquerie sous la houlette de misérables galonnés algériens sans foi ni loi qui, en usurpant le pouvoir président à la destinée de tout un peuple, font main basse sur les richesses et ressources de l'Algérie...

Dans un épisode de l'émission « en toute sérénité » (bi kouli houdou) de la chaîne d'information en continu de la MAP, M24 TV, un débat auquel ont pris part Machij El Kerkri, universitaire et chercheur dans le domaine des politiques publiques et membre du Bureau politique de l'USFP, Mohamed Nhili, coordinateur de la coalition civile pour le plaidoyer en faveur de la protection des enfants dans les camps de Tindouf, Ali El Ghanbouri, directeur des programmes de l'observatoire de l'action gouvernementale et membre du Conseil national du Parti des forces populaires et Hassan El Attafi, directeur de la rédaction du journal « Assahrae Al Maghribia », a été évoqué un récent rapport du Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui relève de graves dysfonctionnements et irrégularités dans la gestion par l'Algérie et ses pantins polisariens des aides réservées aux séquestrés des camps de Tindouf.

A cet égard, le chercheur universitaire Machij El Kerkri a souligné que ledit rapport « a précisé qu'il s'est basé sur des travaux d'investigation effectués par une équipe totalement indépendante » et que même les cadres et fonctionnaires de l'Institution interna-



tionale n'y ont pas participé, d'où la véridicité et l'impartialité de sa teneur, a-t-il mis en exergue.

L'intervenant a indiqué, là-dessus, que les autorités algériennes et les dirigeants des mercenaires du polisario n'ont jamais permis à ces enquêteurs d'approcher la population concernée. Il a ajouté, en outre, que dans le préambule des conclusions étalées sur plus de vingt pages l'équipe des enquêteurs internationaux a, tout au long de ses travaux, tenu à garantir son autonomie et son impartialité en dépit des manœuvres de ses interlocuteurs algériens et polisariens de même que « ces observateurs ont rapporté qu'ils étaient incapables d'identifier librement les véritables habitants des camps ». Le fait, a relevé Machij El Kerkri, est que le stratagème des services algériens et du polisario visait par des manœuvres frauduleuses à élargir la base démographique des supposés bénéficiaires de l'aide internationale. Et de citer l'exemple du nombre considérable de municipalités espagnoles qui produisent aux séquestrés de Tindouf d'importantes aides dédiées aux besoins sanitaires et sociaux vitaux « et non pas à des fins de combats armés ». Mais nombre d'entre elles, ayant découvert la supercherie, ont commencé à se raviser.

Le chercheur dans le domaine des politiques publiques a noté, ainsi, qu'en tout état de cause, le volume des aides en question s'est manifestement réduit, notamment pendant et après la période de la pandémie de corona, du fait précisément de la prise de conscience « des bailleurs de fonds » humanitaires de la grande arnaque qui les a longtemps bernés.

Là-dessus, il a expliqué que les irrégularités relevées par ledit rapport, à l'instar de multiples autres rapports d'ONG et d'acteurs de la société civile régionale et internationale, ne concernent pas seulement la nature des effectifs bénéficiaires mais aussi l'illégalité des opérations de distribution tant sur le plan des protocoles que celui des règles de droit international établies à cet effet précisant qu'en cas de situation de « réfugiés » comme prétendu par la partie algérienne, ce sont les autorités qui les hébergent qui sont compétentes pour la réception des aides et leur distribution. « Ce sont, en conséquence, des irrégularités et des dysfonctionnements que la communauté internatio-

nale se doit de démasquer et d'y mettre un terme », a martelé Machij El Kerkri.

D'autre part, s'agissant de la bande des mercenaires du Polisario, cette entité fantôme parasitaire créée en toutes pièces par la junte algérienne, la quasi-totalité des pays et ensembles régionaux est de plus en plus convaincue qu'elle constitue un foyer de tension et un noyau d'instabilité menaçant la sécurité et la paix aux niveaux régional, continental, voire international, étant avéré qu'elle a des connexions suffisamment repérables avec le crime organisé, la traite humaine et le terrorisme, a développé l'expert universitaire des politiques publiques.

Pour sa part, le directeur des programmes de l'observatoire de l'action gouvernementale et membre du Conseil national de l'USFP, a souligné pour sa part que d'autres documents avaient déjà signalé des opérations de fraudes et de détournements affectant et pénalisant lourdement les processus humanitaires et mettant à nu la cupidité criminelle des dirigeants des mercenaires séparatistes.

« Cette confirmation de toutes ces manœuvres mafieuses n'est pas inédite. D'innombrables rapports établis par des institutions internationales d'ONG et d'acteurs de la société civile internationale ayant relevé et continuant de relever ces flagrantes irrégularités » a-t-il affirmé avant de préciser que cela ne se manifeste pas seulement à travers le détournement, la commercialisation et le pillage des dons humanitaires mais aussi au niveau de l'application des consignes juridiques internationales relatives à leur distribution et la fixation des catégories ciblées d'autant que l'Etat algérien, offrant le gîte aux prétendus réfugiés et le croissant rouge de ce pays se dérobent de cette mission.

Ce débat télévisé s'est articulé en outre autour de plusieurs thématiques d'actualité nationale, régionale et internationale.

Les interventions, dans leur ensemble, ont mis en avant les prodigieuses avancées diplomatiques et géopolitiques réalisées par le Royaume du Maroc dont le titre principal se rapporte à la politique africaine savamment et objectivement conçue et mise en pratique par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, traduisant l'attachement indéfectible du Souverain à l'appartenance à ce grand ensemble continental

et sa détermination à œuvrer en faveur de l'épanouissement et du bien-être prioritaires de ses populations. En s'appuyant sur la doctrine diplomatique de l'échange égal Act-Sud et en appelant l'ensemble des acteurs politiques, économiques sociaux et culturels du continent à déployer toutes leurs compétences et capacités dans une coopération effective et des partenariats pertinents et fructueux, le Souverain ne se limite pas, comme l'a souligné Machij El Kerkri, au volet commercial et économique de la coo-



Ali El Ghanbouri

Ces irrégularités ne se manifestent pas seulement à travers le détournement, la commercialisation et le pillage des dons humanitaires mais aussi au niveau de l'application des consignes juridiques internationales relatives à leur distribution et à la fixation des catégories ciblées



Machij El Kerkri

Le rapport remis au PAM a précisé qu'il s'est basé sur des travaux d'investigation effectués par une équipe totalement indépendante

pération escomptée mais Sa vision englobe toutes les questions se rapportant au développement, au progrès, à la paix, la sécurité et la stabilité pour une Afrique prospère, solidaire et souveraine.

Les participants à l'émission n'ont pas manqué, par ailleurs, d'évoquer la position incongrue et intempesive du président tunisien concernant la migration africaine, particulièrement subsaharienne, qui traduit une propension d'acculturation inconsciente et une dérive dangereuse mettant en péril toute volonté d'intégration sociale, économique, politique et culturelle africaine, le chef d'Etat tunisien allant jusqu'à s'engourdir dans la fameuse théorie du « Grand remplacement ». Navrant et indigne !

Rachid Meftah

Trois terroristes affiliés à Daech dans les nasses de la police marocaine

Suspectés d'avoir assassiné un policier et projeté une attaque d'une banque

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) font preuve de vigilance et montrent encore une fois leur efficacité dans la lutte contre les terroristes et les groupes jihadistes qui envisagent de porter atteinte à la sûreté et la stabilité du Royaume du Maroc.

En effet, trois extrémistes affiliés à l'organisation terroriste "Daech" ont été interpellés, mercredi dernier, par les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca. Ils sont suspectés d'être impliqués dans un homicide volontaire contre un policier et de projeter un braquage de banque en utilisant l'arme de service de la victime.

La Brigade nationale de la police judiciaire et la Direction générale de la surveillance du territoire ont travaillé en étroite coordination pour mener ces opérations sécuritaires simultanées. Les deux principaux suspects ont été arrêtés à Casablanca et dans la région de Sidi Hrazem près de Fès, tandis que le troisième prévenu a été appréhendé lors d'une opération ultérieure à Casablanca.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les mis en cause ont récemment prêté allégeance à l'émir présumé de "Daech" et projetaient de participer à un projet terroriste local dans l'objectif de porter gravement atteinte à l'ordre public. Les trois suspects avaient décidé de s'en prendre à un fonctionnaire de police en vue de l'exécuter et de s'emparer de son arme de service dans le dessein de braquer une agence bancaire. Le lieu a préalablement été déterminé et le mode d'attaque défini. Les deux premiers suspects ont été chargés de l'exécution

du policier ciblé et de la mutilation de son corps. Les mis en cause ont agressé à mort physiquement la victime à l'aide d'une arme blanche et ont volé sa voiture personnelle ainsi que son arme de service avant d'incendier son corps dans une zone rurale.

Les recherches ont également révélé que les deux suspects ont coordonné leur acte avec le troisième complice, qui partage les mêmes desseins extrémistes, dans le but d'altérer les indices du crime et d'effacer les preuves en incendiant le véhicule de la victime. Les opérations de ratissage technique et les procédures de fouille ont permis la saisie des armes blanches utilisées dans cet acte et la récupération des menottes ainsi que de l'arme de service de la victime.

Les trois suspects ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête confiée par le parquet qui supervise l'enquête, au Bureau central d'investigations judiciaires, relevant de la DGST, en vue d'élucider les éventuelles ramifications de cet acte terroriste et ses liens avec des cellules et organisations terroristes internationales, d'identifier de présumés complices impliqués dans cet acte criminel et de déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire ayant coûté la vie au policier victime.

Par ailleurs, la police judiciaire de Safi a interpellé également mercredi un élément extrémiste présumé impliqué dans la préparation d'un plan terroriste individuel visant à porter gravement atteinte à l'ordre public.

Les enquêtes ont révélé que le suspect avait prêté allégeance au prétendu émir de l'organisation Daesh, indique jeudi un communiqué du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), pré-



sant qu'il a adhéré de manière effective aux actes de préparation pour repérer et identifier les cibles de son plan criminel, en l'occurrence des fonctionnaires, en ayant recours aux modes opérationnels des loups solitaires.

Ces opérations de police illustrent une fois de plus la détermination des autorités marocaines à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et à préserver la sécurité des citoyens et des institutions de l'Etat. Le Maroc est, en effet, confronté depuis plusieurs années à la menace terroriste, qui a déjà frappé le pays à plusieurs reprises, notamment en 2003 avec les attentats de Casablanca qui avaient fait 45 morts, et en 2011 avec l'attentat de Marrakech qui avait fait 17 morts.

Face à cette menace, les auto-

rités marocaines ont mis en place une politique de prévention et de lutte contre le terrorisme qui s'appuie notamment sur une coopération étroite avec les services de sécurité étrangers, une surveillance accrue des réseaux sociaux et des lieux de culte, ainsi que sur une sensibilisation de la population à la menace terroriste. Cette politique a permis de démanteler plusieurs cellules terroristes et de prévenir de nombreux attentats.

Mais malgré les efforts déployés, le risque terroriste reste élevé au Maroc et dans la région du Maghreb en général, en raison notamment de la porosité des frontières et de la présence de groupes terroristes dans les pays voisins comme l'Algérie, la Libye ou le Mali. Les autorités marocaines continuent donc de mobiliser tous les moyens à leur disposition pour

lutter contre cette menace, en veillant notamment à renforcer la coopération régionale et internationale en matière de sécurité et de renseignement.

A rappeler que les Etats-Unis ont salué, dans un rapport sur le terrorisme au titre de l'année 2021 rendu public récemment, les efforts constants du Maroc pour vaincre le terrorisme.

Ledit rapport a souligné que les forces de l'ordre marocaines ont tiré parti de la collecte de renseignements, du travail de la police et de la collaboration avec des partenaires internationaux pour mener des opérations de lutte contre le terrorisme, ajoutant que le BCIJ reste le principal organisme en charge de l'application de la loi relative aux poursuites antiterroristes.

Mourad Tabet

Alain Jourdan, journaliste et écrivain suisse, auteur de l'ouvrage "L'affaire Pegasus, les dessous d'une guerre informatique"

Derrière l'opération "Pegasus" se cachent plusieurs entités qui cherchent à déstabiliser le Maroc

Derrière l'affaire dite "Pegasus" se cachent des entités qui cherchent à déstabiliser le Maroc, a souligné le journaliste et écrivain suisse, Alain Jourdan, auteur de l'ouvrage "L'affaire Pegasus, les dessous d'une guerre informatique", paru début mars. "Je ne fais que mettre l'accent sur le rôle trouble de certaines ONG qui, loin d'être indépendantes, sont, en fait, des soldats d'une guerre économique mondiale", a indiqué l'écrivain dans un entretien publié par le site "Mondafrique".

"Il n'existe aucune preuve que le Maroc ait fait appel à NSO", société commercialisant ce logiciel, a tranché le journaliste indépendant, dont le livre est préfacé par Alain Juillet, ancien directeur du renseignement au sein de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en France.

Il a fait remarquer que Runia Sandvik,

ancienne responsable de la sécurité informatique du New York Times, a constaté que "personne ne sait donc, jusqu'à présent, d'où vient la liste par laquelle le scandale Pegasus Project a été fabriqué de toutes pièces pour s'attaquer au Maroc, en particulier".

Et de poursuivre que le Washington Post et Le Guardian relèvent que des numéros de téléphone fixe sont cités par le consortium de journalistes, or Pegasus n'a vocation qu'à cibler des téléphones portables. A cela s'ajoute une autre "erreur aussi ridicule" concernant les téléphones américains car, selon lui, c'était tout simplement impossible de les écouter, les Etats-Unis ayant imposé à la société israélienne NSO Group de programmer Pegasus de manière qu'il soit incapable de cibler les numéros américains.

A la question de savoir comment la

presse reprend ces informations sans les vérifier, M. Jourdan évoque la situation économique des journaux qui "n'ont plus les moyens de financer des cellules d'enquêtes". "C'est devenu bien pratique (et très peu onéreux) de reprendre clé en main des sujets qu'ils n'ont pas traités. Comme le grand public n'y prête pas attention, ils laissent croire que ce sont leurs propres informations. Les publications sont réduites à n'être plus que des agents traitants. Elles ne choisissent plus leurs sujets et acceptent de ne plus avoir la capacité de vérifier leurs informations", a affirmé l'ancien journaliste de La Tribune de Genève, à la tête aujourd'hui de l'Observatoire géostratégique de Genève.

Selon lui, "malheureusement, les journaux non seulement n'enquêtent plus, mais croient dur comme fer à la grandeur d'âme

des lanceurs d'alerte". "L'étude de cette campagne mondialisée, avec la multitude de cibles désignées comme coupables, du producteur de l'outil au Royaume du Maroc, faisait émerger une évidence : le message apparent cachait l'objectif réel", écrit l'ancien directeur du renseignement au sein de la DGSE dans la préface de l'ouvrage. "L'auteur a accompli un travail très technique au sein duquel il fait émerger les promoteurs du scandale et leurs objectifs à travers une enquête qui va au fond des choses.

Le lecteur sera frappé par la complexité et l'opacité des montages, les voies et moyens utilisés, l'absence de règles morales et la mauvaise foi des financiers et des associations supports des actions de dénigrement et de déstabilisation", note Alain Juillet.



Nasser Bourita s'entretient avec le président du gouvernement des Iles Canaries

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, mercredi à Rabat, avec le président du gouvernement des Iles Canaries, Angel Victor Torres, qui effectue une visite de travail au Maroc.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la dynamique positive initiée par

la tenue, en février dernier, de la 12ème session de la Réunion de haut niveau Maroc-Espagne, co-présidée par le chef du gouvernement Aziz Akhannouch et son homologue espagnol, Perdo Sanchez.

Auparavant, M. Torres, qui était accompagné de l'ambassadeur d'Espagne à Rabat, Ricardo Diez-Hochleitner, a eu également des entretiens avec M. Akhannouch, rappelle-t-on.

Le renforcement de la coopération dans le domaine judiciaire au centre d'entretiens entre Mohamed Abdennabaoui et le président de la Cour suprême de la République du Bénin

Le renforcement de la coopération et l'échange d'expériences dans le domaine judiciaire entre le Maroc et le Bénin ont été au centre d'entretiens, mercredi à Rabat, entre le Premier président de la Cour de cassation, président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Mohamed Abdennabaoui, et le Président de la Cour suprême de la République du Bénin, Victor Dassi Adossou.

Dans une déclaration à la presse, M. Adossou a indiqué que ces entretiens ont porté sur l'évaluation de la convention de jumelage signée le 23 juillet 2009 entre les deux Cours, ainsi que sur l'examen de nouveaux axes de collaboration dans le cadre du renforcement de la coopération juridique et judiciaire entre les deux pays, ajoutant que les efforts de ces deux hautes juridictions dans l'édification de

l'Etat droit et dans le renforcement de la démocratie, aussi bien au Maroc qu'au Bénin, "se passent de commentaires".

Après avoir noté que le Maroc et le Bénin sont liés par des relations historiques de fraternité, d'amitié, et de coopération agissante, M. Adossou a relevé que les deux pays "ont donné du contenu depuis de longues années à la coopération Sud-Sud". Il a, par ailleurs, souligné que sa visite au Maroc constitue aussi une occasion pour échanger les expertises entre les juges de la Cour de cassation des deux pays dans le domaine de la jurisprudence et des pratiques judiciaires au quotidien, en vue de "mutualiser les expériences de façon à ce que les juges soient au rendez-vous de l'édification de l'Etat de droit et de la démocratie dans nos deux pays".

De son côté, le vice-Premier



président à la Cour de cassation, Mohamed Namiri, a indiqué que cette rencontre vient approfondir les relations étroites qui lient les deux institutions judiciaires dans le Royaume du Maroc et la République du Bénin, ajoutant qu'il est temps de "mettre en œuvre les dispositions de la convention de ju-

melage et de coopération judiciaire" signée entre les deux Cours, à travers "l'amendement de certains articles y afférents pour lui insuffler un nouveau dynamisme".

Il s'agit également d'un échange de jurisprudence entre les deux pays et de documents liés à la pratique judiciaire en gé-

néral, a-t-il précisé.

Cette rencontre intervient en marge du forum organisé par la Cour de cassation en partenariat avec l'Association des hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF), sous le thème "Histoire des Cours suprêmes" les 16 et 17 mars 2023.



Le "café littéraire" de l'Association "Ach-Chouâla" rend hommage aux poétesses Hafida El Farissi et Amina Al Azhar

L'Association Ach-Chouâla pour l'éducation et la culture, section Hay Mohammadi, organise à l'occasion de la Journée internationale de la femme, ce vendredi 17 mars, à partir de 18h30 à la Maison des jeunes, un «café littéraire» sous la devise «Taât marocaines».

Cet événement sera dédié à l'œuvre de la poétesse Amina Al Azhar et la journaliste et poétesse Hafida El Farissi qui évoqueront leurs expériences créatives et médiatiques. L'Association rendra un vibrant hommage à leurs créations littéraires et leurs réalisations poétiques.

Focus à Rabat sur la santé mentale et le soutien psychosocial des migrants

Société

La thématique des droits à la santé mentale, au soutien psychosocial et au vivre-ensemble des migrants a été, mercredi à Rabat, au menu de la deuxième édition de l'école d'hiver régionale de l'École nationale de santé publique (ENSP).

Organisée en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et en coordination avec la Direction de l'Epidémiologie et de lutte contre les maladies, relevant du ministère de la Santé et de la Protection sociale, cette initiative a pour but de renforcer l'accès aux soins et l'accompagnement des populations migrantes dans le cadre de la généralisation de la couverture maladie universelle au niveau de la région MENA.

Tenue du 14 au 16 mars, cette édition entend faire le point sur la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale et le soutien psychosocial, la protection sociale, la couverture sanitaire et le principe du vivre-ensemble des migrants.

Un total de 50 participants du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte, de la Libye, du Yémen et du Soudan ont échangé sur les bonnes pratiques en matière de prise en charge des populations migrantes et analysé l'impact de la COVID-19 sur la santé mentale et la santé sexuelle et reproductive des migrants dans la région.

Relevant l'universalité de la question migratoire, le directeur de l'ENSP, Hassan Chrifi, a mis en avant les efforts entrepris par le Maroc dans ce domaine, notamment à travers la stratégie nationale d'immigration et d'asile, qui s'inscrit dans la continuité des mesures structurantes initiées par le Royaume depuis septembre 2013.



Et de souligner, dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, que le ministère de la Santé et de la Protection sociale a élaboré deux plans stratégiques 2017-2021 et 2021-2025 dont le but est d'améliorer l'accessibilité des migrants aux services de soins.

En effet, le ministère a élaboré le Plan stratégique national de santé et immigration (2021-2025), qui est le cadre de référence de tous les acteurs intervenant dans l'amélioration de l'accès des migrants à des services de promotion de la santé et des soins médicaux dans le respect des droits humains et dans des conditions d'égalité et d'équité et ceci avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux, y compris l'organisation internationale pour les migrations.

Cette école d'hiver est organisée dans le cadre d'un projet de l'OIM visant à inclure les migrants dans le système de santé dans six pays de la région MENA: Maroc, Tunisie, Libye, Égypte, Yémen et le Soudan, a fait savoir Maria Luciana Ceretti, coordinatrice santé et migration à l'OIM-Maroc.

Lors de cet événement, l'accent est mis sur la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale et l'accès des migrants à la couverture sanitaire universelle, a-t-elle indiqué au micro de M24, mettant en avant l'importance de ce rendez-vous dans l'échange pratique entre les pays de la région.

Par ailleurs, Mme Ceretti a salué l'engagement et l'intérêt accordé par le gouvernement marocain, notamment le ministère de la Santé et de la Protection sociale à ce type d'événement et à l'ENSP

qui a intégré la question de la migration dans son programme d'études.

Les participants des six pays auront ainsi l'occasion de créer un réseau incluant les différents acteurs impliqués dans la santé des migrants dans la région MENA, de formuler des recommandations pour l'intégration des migrants dans la couverture universelle de santé, et, finalement, de capitaliser sur les expériences de tous les pays partenaires du projet pour l'intégration des populations migrantes dans le système de santé.

Cette 2ème édition de l'école d'hiver se déroule en présence d'environ 50 personnes incluant des universitaires et des chercheurs, des étudiants, des acteurs institutionnels, des assistants sociaux, des représentants d'organisations internationales et de la société civile.

"Made in Morocco"

Les Marocains prêts à consommer local si le rapport qualité/prix est acceptable

Les Marocains sont prêts à consommer local à condition que le produit soit dans un rapport qualité/prix acceptable, révèle une étude sur la perception du consommateur marocain par rapport au label "Made in Morocco", dont les principaux points ont été présentés mercredi à Rabat à l'occasion de la Journée nationale du consommateur.

"Les Marocains sont prêts à consommer local et réduire la

part de l'importé dans leur panier et par conséquent contribuer au développement de l'entreprise locale et au développement économique du pays, à condition que le produit soit dans un rapport qualité/prix acceptable", indique l'étude réalisée par la Fédération nationale des associations du consommateur (FNAC) en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce.

En outre, elle indique que 62,6% des personnes sondées

se sont déclarées confiantes vis-à-vis des produits fabriqués au Maroc, dont 21% se disent très confiantes.

S'inscrivant dans le cadre du programme du gouvernement, pour la période 2021-2026, visant à promouvoir la compétitivité nationale et à soutenir la compétitivité du label "Made in Morocco", l'enquête s'est déroulée entre le 25 décembre 2021 et le 31 janvier 2022, auprès d'un échantillon de 3.000 personnes de 18 ans à 65 ans

(1.500 en ligne et 1.500 en face à face).

L'objectif de cette étude est d'appréhender les facteurs comportementaux qui interviennent dans le choix des produits de consommation, de comprendre le comportement du consommateur face aux produits marocains et son niveau d'information et de faire une évaluation de l'impact de consommer marocain sur la relance économique afin de dégager des recommandations pour

la promotion des produits marocains.

En commémoration de la journée mondiale du consommateur, le ministère de l'Industrie et du Commerce a organisé en collaboration avec les fédérations des associations de protection du consommateur, la 10ème édition de la Journée nationale du consommateur, sous le thème : Le consommateur marocain au cœur de la stratégie du développement du produit local.



Cyclone Freddy

Le Malawi en appelle à l'aide internationale face à une "tragédie"

Le président du Malawi, Lazarus Chakwera, en a appelé mercredi à l'aide internationale pour faire face aux ravages du cyclone Freddy, "une tragédie nationale", qui a fait au moins 225 morts dans ce pays pauvre d'Afrique australe. Le chef de l'Etat a décrété deux semaines de deuil national, avec les drapeaux mis en berne pendant la première semaine. "Ce cyclone est le troisième en 13 mois à frapper notre pays. Une preuve des réalités du changement climatique", a-t-il estimé lors d'un discours télévisé. En déplacement plus tôt à Blantyre (sud), capitale économique et épice de la catastrophe, il a assisté à une cérémonie pour les victimes. "C'est une tragédie nationale", a-t-il déclaré. "Je lance un appel aux partenaires internationaux et aux donateurs pour qu'ils apportent une aide supplémentaire face aux destructions et aux dégâts causés par le cyclone tropical Freddy", a-t-il poursuivi.

Des dizaines de personnes en deuil étaient présentes au rassemblement organisé dans une école du township de Chilobwe, près de Blantyre. Vingt-et-un cercueils ornés de couronnes de fleurs étaient alignés sous une tente, protégés de la pluie fine et continue.

Une réunion ministérielle d'urgence a autorisé le déblocage d'1,6 milliard de kwacha (1,5 million de dollars) pour les populations affectées. "Mais je peux déjà vous



dire que cet argent ne suffira pas", a souligné M. Chakwera dans son discours. D'une longévité exceptionnelle, Freddy avait déjà frappé l'Afrique australe fin février, faisant 17 morts, avant de refaire le chemin inverse début mars. Avec des vents moins puissants mais charriant des pluies torrentielles, le cyclone a provoqué de fortes inondations et des glissements de terrain meurtriers au Malawi, pays enclavé où l'état de catastrophe a été déclaré. La police et l'armée ont été déployées.

Plusieurs dizaines de personnes sont encore portées dispa-

rus. Le président Chakwera s'est engagé à "intensifier" les recherches. Plus de 88.300 autres sont sans foyer. Des écoles et des églises ont été transformées en hébergements d'urgence. Au total, 165 centres ont été ouverts. Les destructions sont "énormes", a expliqué à l'AFP Felix Washon, porte-parole de la Croix-Rouge du Malawi. Et les ponts effondrés et le niveau des eaux encore élevé à certains endroits compliquent les opérations de sauvetage. Des survivants ont été retrouvés sur des arbres et des toits.

A Chilobwe, les habitations

vulnérables faites de briques et de terre ont été ravagées par d'impresionnantes coulées de boue. Mais la vie a déjà lentement repris son cours, les marchés et les commerces ont rouvert. "Il y a des morts ici, tout autour", affirme Fadila Njolomole, 19 ans. L'ONG Médecins sans frontières (MSF), présente sur place, craint un bond des cas de choléra dans le pays qui lutte déjà contre une épidémie meurtrière de cette maladie.

D'après les dernières prévisions, Freddy devrait se dissiper sur les terres mais les pluies risquent de persister encore plusieurs

jours. Le cyclone a également frappé le Mozambique voisin, où il a fait 63 morts, selon l'Institut national pour la gestion des catastrophes (INGD en portugais). Le président Filipe Nyusi s'est rendu mercredi dans la province la plus touchée lors de cette seconde vague, Zambezia (centre), limitrophe du Malawi. "Nous déplorons 53 morts dans cette province", a souligné M. Nyusi dans une déclaration télévisée après cette visite, appelant à une mobilisation "d'urgence" de l'aide nationale et internationale pour "réparer les infrastructures détruites".

Dix personnes avaient péri lors du premier passage du cyclone au Mozambique fin février. Dans la ville côtière de Quelimane à une quarantaine de km de l'endroit où le cyclone a atterri, la pluie n'a pas cessé depuis le week-end. De nombreuses maisons sont détruites, les toits arrachés et des routes coupées: "La ville est quasiment une île", selon Thomas Bonnet de l'ONG Friends in Global Health, sur place. Freddy, qui a fait une traversée inédite de plus de 8.000 km d'est en ouest dans l'océan Indien, sévit depuis plus de 35 jours. Il est en passe d'être classé comme le cyclone le plus long de l'histoire par les météorologues. Des tempêtes tropicales et des cyclones apparaissent plusieurs fois par an dans le sud-ouest de l'océan Indien, pendant la saison cyclonique de novembre à avril.

Avec l'inflation à des sommets, la Suède redécouvre la pauvreté

Il est à peine six heures devant la gare de Stockholm et ils sont déjà des dizaines de SDF à faire la queue pour quelques pâtisseries à la cannelle et une tasse de café, soit une affluence inédite selon les associations d'aide aux démunis.

Frappée par une inflation record depuis plus de trente ans et guettée par la récession, la Suède voit se multiplier les signes apparents de pauvreté sur fond de montée des inégalités ces dernières années. "Comme vous le voyez, beaucoup de gens sont venus pour un petit déjeuner", explique Kawian Ferdowski, à l'initiative de la distribution alimentaire. "Depuis treize ans que je m'occupe de cette association pour sans-abri, je n'ai jamais eu autant de

monde, je vois de plus en plus de gens qui cherchent juste un peu d'aide", dit-il à l'AFP.

Les répercussions de la guerre en Ukraine conjuguées à une montée des taux d'intérêt et une chute des prix de l'immobilier mettant sous pression les finances de nombreux ménages endettés font de l'économie suédoise une de celles qui suscitent le plus l'inquiétude en Europe.

Après une flambée des prix de l'électricité en début d'hiver, ce sont désormais les prix de l'alimentation qui s'effolent avec une hausse de 20% sur un an, du jamais vu depuis les années 1950. Le gouvernement a annoncé mercredi une réunion prochainement avec les trois grandes chaînes de

supermarchés en Suède pour leur dire que toute hausse injustifiée est "inacceptable".

Après avoir culminé à 12,3% en décembre, l'inflation générale peine à ralentir malgré la hausse brutale des taux de la banque centrale. Après avoir freiné légèrement en janvier, elle a même remonté en février de façon inattendue, à 12%, selon des statistiques publiées mercredi. "La première vague d'inflation c'était juste les prix de l'énergie et quelques denrées d'importation. Mais là ça s'est étendu à toute l'économie", note Annika Alexius, économiste à l'Université de Stockholm. Les foyers les plus modestes dans le pays sont les plus touchés, mais aussi les classes moyennes parmi les plus endettées d'Europe et

confrontées à une hausse subite de leurs traites immobilières, dit-elle à l'AFP.

Dans un local de la Croix Rouge de la capitale suédoise, des invendus de supermarchés sont proposés à la vente à prix cassés. Marianne Öberg, une retraitée de 73 ans, vient ici deux fois par semaine. Dans son panier du jour, une botte de radis, quelques morceaux de pain. Si elle tient à préciser qu'elle n'est pas la plus à plaindre, elle explique aussi qu'elle cherche à ne pas grever ses économies. "Les gens ont changé leurs habitudes pour se nourrir. On mange différemment aujourd'hui pour tenir les comptes et les initiatives comme celles-ci sont très, très, appréciables", dit cette ancienne juriste.

Les Etats-Unis disent à la Russie qu'ils continueront à voler "là où le permet le droit international"

Le ministre américain de la Défense Lloyd Austin a dit mercredi à son homologue russe Sergueï Choïgou que les Etats-Unis continueraient à voler "là où le permet le droit international", au lendemain de l'interception d'un drone américain au-dessus de la mer Noire par des avions russes.

Le Reaper MQ-9 est tombé en mer après avoir été percuté, selon Washington, par un chasseur russe. Moscou admet l'interception de l'appareil mais dément tout contact et être à l'origine du crash. M. Austin s'est entretenu par téléphone mercredi avec le ministre russe et a évoqué "le récent comportement imprudent, dangereux et non professionnel de l'armée de l'air russe dans l'espace aérien international au-dessus de la mer Noire", a indiqué le Pentagone dans un communiqué. Il "a souligné que les Etats-Unis allaient continuer à voler (...) là où le permet le droit international".

La Russie a confirmé l'appel, affirmant qu'il s'était produit "à l'initiative de la partie américaine". Lloyd Austin a averti

lors d'une conférence de presse qu'il "incomb(ait) à la Russie de faire voler ses avions militaires de manière professionnelle et sûre". "Il est important que les grandes puissances soient des modèles de transparence et de communication", a-t-il ajouté, précisant que son pays prenait "tout potentiel d'escalade très au sérieux". "Et c'est pour cela que je pense qu'il est important de garder les canaux de communication ouverts.

Je pense qu'il est réellement crucial que nous puissions prendre le téléphone et parler. Et je pense que cela aidera à prévenir une erreur de calcul à l'avenir", a-t-il ajouté.

Le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, a dit que Washington allait examiner les données du drone pour établir précisément les faits, et que lui-même avait l'intention de parler à son homologue russe. "Nous avons un appel de prévu, voyons si cela se fait", a-t-il affirmé lors de la même conférence de presse. "Etait-ce délibéré ou non? Je ne sais pas encore. Nous savons que l'inter-



ception était délibérée. Nous savons que le comportement agressif était délibéré, nous savons aussi que ce n'était pas professionnel et que c'était dangereux", a-t-il dénoncé.

Quant au contact physique entre les appareils, il "reste à voir" si c'était délibéré ou non, a-t-il ajouté. C'est la première fois depuis le début du conflit en Ukraine le 24 février 2022 qu'un

pays de l'Otan, soutien de l'Ukraine, reconnaît perdre un équipement opéré par lui-même dans cette région hautement inflammable.

La Russie a indiqué mercredi qu'elle allait essayer de repêcher le drone américain. M. Milley n'a pas écarté une tentative américaine, mais a dit que l'opération serait difficile. "Nous n'avons aucun navire en mer Noire en ce

moment" et le drone s'est probablement brisé et a coulé dans une zone profonde de 1.200 à 1.500 mètres, a-t-il affirmé.

Même si la Russie parvenait à récupérer les restes, les Etats-Unis ont pris des mesures pour protéger toute information sensible, selon lui. "Nous sommes confiants dans le fait que tout ce qui avait de la valeur n'en a plus", a dit M. Milley.

La Corée du Nord tire un missile intercontinental le jour de la visite de Yoon au Japon

La Corée du Nord a tiré jeudi au moins un missile balistique intercontinental (ICBM) en direction de la mer du Japon, a annoncé Séoul, précédant de quelques heures l'arrivée à Tokyo du président sud-coréen Yoon Suk Yeol. "Notre armée a détecté un missile balistique de longue portée tiré depuis la zone de Sunan à Pyongyang", a indiqué à l'AFP l'état-major interarmées, précisant à l'AFP qu'il s'agissait d'un ICBM.

Lors d'une réunion du Conseil national de sécurité, M. Yoon a appelé au renforce-

ment de la coopération trilatérale avec le Japon et les Etats-Unis, ajoutant que "la Corée du Nord paiera un prix juste pour ces provocations inconsidérées", a rapporté son bureau dans un communiqué. Tokyo a indiqué que le missile avait atteint une altitude maximale de plus de 6.000 km.

Le Premier ministre nippon Fumio Kishida a annoncé à la presse qu'il rencontrerait les ministres du Conseil national de sécurité. "La paix et la stabilité dans la région sont des questions très importantes pour les pays concernés", a souligné M. Ki-

shida. Le lancement de jeudi a eu lieu quelques heures avant que les dirigeants de la Corée du Sud et du Japon ne se rencontrent à Tokyo, les programmes nucléaire et balistique de Pyongyang devant être au centre de leurs discussions.

Ce sommet est le premier en 12 ans entre les deux puissances voisines, qui cherchent à réparer des liens longtemps mis à mal par les atrocités commises par le Japon au cours de ses 35 années de domination coloniale sur la Corée (1910-1945). Les deux pays augmentent actuellement leurs dépenses en matière de défense et organisent régulièrement des exercices militaires conjoints, ce qui, selon M. Yoon, est essentiel pour la stabilité régionale et mondiale. "La Corée du Sud et le Japon ont de plus en plus besoin de coopérer en cette période de +polycrise+ où les menaces nucléaires et balistiques de la Corée du Nord s'intensifient", a soutenu mercredi le président sud-coréen Yoon Suk Yeol dans un entretien avec plusieurs médias, dont l'AFP.

Il s'agit de la troisième démonstration de force de Pyongyang depuis dimanche, au moment où la Corée du Sud et les Etats-Unis organisent cette semaine leurs plus grands exercices militaires conjoints en cinq ans. La Corée du Nord a pro-

grammé ce lancement le jour du sommet pour obtenir un "double effet", à savoir un avertissement à ses voisins et une protestation contre les exercices conjoints entre les Etats-Unis et la Corée du Sud, selon des experts.

Début mars, le dirigeant Kim Jong Un a ordonné à son armée d'intensifier ses manoeuvres militaires en vue d'une "guerre réelle". "Pour une Corée du Nord qui cherche constamment des excuses pour justifier ses activités hostiles et le développement de ses armes, c'est le moment idéal pour Kim de déployer ses missiles", a relevé Soo Kim, ancien analyste de la CIA en Corée, qui travaille aujourd'hui au sein de la société de conseil en gestion LMI.

Leif Easley, professeur à l'université Ewha de Séoul, a estimé qu'avec cet essai, Kim Jong Un voulait d'une part "menacer Tokyo", qui souhaite "approfondir la coopération trilatérale avec Washington et Séoul", et d'autre part "dissuader la Corée du Sud de mener d'autres exercices de défense avec les Etats-Unis". Washington et Séoul ont renforcé leur coopération en matière de défense face aux menaces militaires et nucléaires croissantes de Pyongyang, qui a multiplié ces derniers mois les essais d'armes.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RÉTRO- GRADE	CONFIAIT EN L'AVENIR	SYMBOLE DU NICKEL	DE BAS EN HAUT: YOUFFÉ	BILLOT	QUI EST PROPRE À LA MÛT	SODIUM TRÈS COURT	ALLÉE BOAPÉE BARBRES
CORRECT			PÈRE MONAR- QUE				
				DAME NIFFON CUBE		EN ARRIÈRE SYMBOLE DE L'OR	
FOUR CENTIÈME		DÉMON- STRATIF	LANDING	CARRÉ DE DAMES			
				NON-DIT PHYSICIE ÉCLAIRÉ		VALISE	
AUTOYSE LETTRES DE CARMEN			SUPPLÉ- MENT DE FRAIS	APERÇU		DÉMON- STRATIF	
		SE DÉCHAÎNE					FROMAGE À PÂTE MOLE
ENTRÉE EN TRANSÉ		BOUT DE CONDUIT		LETTRE DE LYON		PARTIE DU CORPS	
				ÉTÉINT AMI DÉVOUÉ			
AVIVE FIN DE PARTIE		SENT LE FAUX	NOTE		ARTICLE	FIN DE VERBE FONCTION DE COLONNE	
		CENTRE D'INTÉRÊT DANNE LE CHOIX			ARTICLE APERÇU	POSSESSIF	
CRACK N'ÉCORNE PERSONNE				COMPTE DOUBLE			
ROULÉE			CHOISI		DUMILLON		

Solution mots flechés d'hier

COUP DE MAINS	C	FAUX CITON	BARRE D'AI	B	MAISON D'ARAB	CHÊNE	V	ARTISTE MULIN	EN CÉRENT	CHIFFON	BOY-TOY DE DANS
DECOUPÉ	O	P	P	O	R	T	O	P	O	R	T
SORTIR	N	A	A	R	T	I	C	L	A	D	L
TRAVAIL CONDUIT	S	R	O	C	L	A	D	L	A	D	L
TRAVAIL CONDUIT	M	E	T	S	C	E	N	A	C	L	E
TRAVAIL CONDUIT	R	I	E	R	G	O					
TRAVAIL CONDUIT	V	A	M	P	I	R	I	S	M	E	
TRAVAIL CONDUIT	B	A	L	I	A	D	A	P	T	É	
TRAVAIL CONDUIT	T	V	A	M	P	L	G				
TRAVAIL CONDUIT	I	O	T	A	C	H	I	C	O	T	E
TRAVAIL CONDUIT	I	I	N	I	M	I	T	E	R		
TRAVAIL CONDUIT	A	R	E	N	E	B	E	L	I		
TRAVAIL CONDUIT	E	N	F	E	R	U	E	S	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

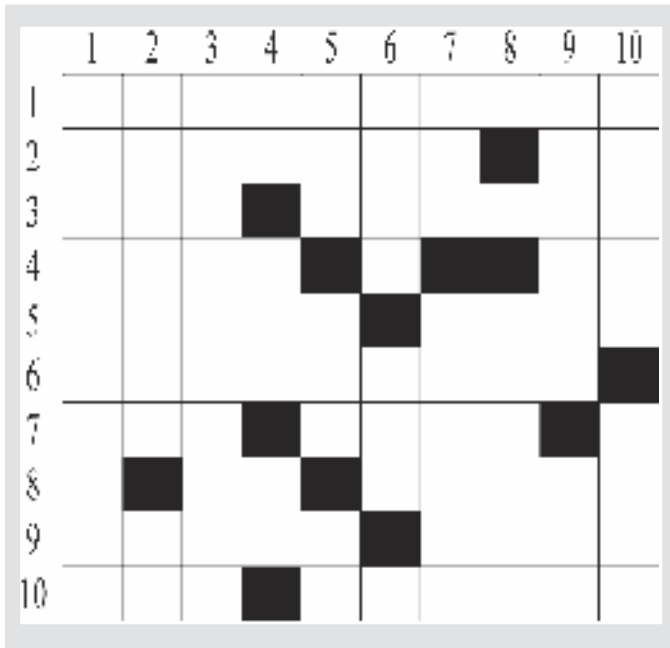
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Le courant la chauffe
- 2- Prêter un de ses organes – Décodé
- 3- Pour un pied difforme – Ecimés
- 4- Sulfate double – Sur une borne
- 5- Joyeux éclats – Sorcier
- 6- Euphorie
- 7- Savoir-faire – Elle n'a plus cours en Italie
- 8- Génisse – Glisser
- 9- On clique dessus – Créature
- 10- But - Sorties

VERTICALEMENT

- 1- Revêche
- 2- Elève – Indicateur
- 3- Juste avant l'excès
- 4- Voyelles – Précis – Indéfini
- 5- Patronne – Argile rouge – Coordonnant
- 6- Obstiné – Stand
- 7- Lopin – Arbre fruitier
- 8- Partisan
- 9- Corps religieux – Epoque
- 10- Forme d'avoir - Enormément

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	3		2		1		5	
9		7						
	1	8	4			2		9
2		3		5	6			
		7	3	4	2	6		
			9	7		3		2
8	2				3	5	1	
					7			4
1	6		8				2	

Moyen

		4	3	6				
2	1				4			6
		6	7		1			8
		3					2	
	2							7
		8					4	
6	5		1		3	8		
	7	8						1
				9	6	7		

Difficile

		4	8	3		1		
	6	8						
2								8
	1	7	4				9	
8			3		9			6
	3				1	7	5	
1								5
						2	7	
8			1	3	4			

Expert

		1	7					
9	4			3				
6				9	4	1		
		9						6
	3							7
8	2							9
		8	4	2				6
				6				1
					7	2		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	5	9	4	7	6	1	3	2
1	4	6	2	3	5	8	9	7
7	3	2	8	1	9	6	4	5
3	6	1	7	9	8	2	5	4
2	7	5	6	4	3	9	1	8
9	8	4	1	5	2	3	7	6
4	2	3	5	8	1	7	6	9
6	1	7	9	2	4	5	8	3
5	9	8	3	6	7	4	2	1

Moyen

4	8	2	1	9	5	6	7	3
5	1	6	8	7	3	4	9	2
3	9	7	6	2	4	5	1	8
2	4	3	7	6	1	8	5	9
1	5	8	3	4	9	2	6	7
7	6	9	2	5	8	1	3	4
6	3	1	9	8	2	7	4	5
8	7	4	5	3	6	9	2	1
9	2	5	4	1	7	3	8	6

Difficile

8	4	5	7	1	2	9	3	6
3	6	2	9	4	5	7	1	8
1	7	9	6	3	8	2	4	5
6	1	3	5	7	9	4	8	2
9	8	4	2	6	1	3	5	7
5	2	7	3	8	4	1	6	9
2	3	8	4	9	6	5	7	1
7	9	1	8	5	3	6	2	4
4	5	6	1	2	7	8	9	3

Expert

9	5	1	3	8	4	2	6	7
2	8	3	7	5	6	1	9	4
7	4	6	1	9	2	5	3	8
8	1	4	6	3	5	9	7	2
3	6	9	2	7	8	4	1	5
5	2	7	9	4	1	3	8	6
6	9	8	5	2	3	7	4	1
4	3	2	8	1	7	6	5	9
1	7	5	4	6	9	8	2	3

Economie

Signature d'une convention-cadre de partenariat dans le domaine de la pêche maritime

Une convention-cadre de partenariat a été signée entre la Fédération nationale des industries de transformation et de valorisation des produits de la pêche (FENIP) et la Fédération mauritanienne de pêche (FNP), en marge du Forum d'investissement conjoint entre la Mauritanie et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ouvert mercredi à Nouakchott.

Cette convention vise à instaurer un partenariat de long terme entre les deux groupements professionnels, portant sur le développement des compétences et des ressources humaines et la coopération en matière de recherche scientifique, rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice de la FENIP, Lamia Znaoui, a souligné que cette convention-cadre a pour objectifs de promouvoir l'échange des expériences et de renforcer l'action conjointe dans certains aspects, dont l'information, la recherche scientifique et l'organisation de rencontres pour développer le partenariat entre les acteurs économiques membres des deux organisations.

Il s'agit, également, de se pencher, en concertation, sur les questions relatives à la durabilité des ressources halieutiques, a-t-elle ajouté, notant qu'à l'occasion de ce forum, des réunions de travail seront organisées afin d'élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre cette convention.

La participation de la FENIP au Forum d'investissement, a-t-elle poursuivi, constitue un pas vers de nouveaux partenariats, en application des Hautes Instructions Royales, en ce qui concerne le rôle crucial des organisations professionnelles dans le renforcement des partenariats, notamment avec les pays africains.

Le Forum d'investissement Mauritanie-OCI vise à mettre en avant les opportunités d'investissement en Mauritanie et à renforcer les relations économiques entre la Mauritanie et les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique.

Cette rencontre connaît la participation d'acteurs économiques représentant les secteurs public et privé, des banques, des institutions et des instances officielles ainsi que des organisations patronales et des groupements professionnels en provenance des pays membres de l'OCI, dont le Maroc.

L'aménagement et la gestion de la station de ski de l'Oukaïmeden confiés au Consortium Louka Park/STEM



La station de ski de l'Oukaïmeden serait, bientôt, à même de renouer avec un passé glorieux pour se projeter sur un avenir meilleur.

Et pour cause. L'appel d'offres lancé par la Société marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT Morocco) concernant l'aménagement et la gestion de ladite station a consacré un consortium de deux sociétés l'une française, STEM International, et l'autre marocaine Louka Park dont l'offre s'est avérée concluante à tout égard.

Le Groupe STEM qui a réalisé, et continue de le faire, des prestations de gestion et d'assistance dans diverses stations de montagne est en mesure de se prévaloir d'un bilan particulièrement éloquent.

Partenaire de l'équipe de France de ski de vitesse, pour rap-

pel, il assure dans l'Hexagone la gestion intégrale de la station de ski de Garmisch-Gédré, village inscrit au double patrimoine mondial de l'Unesco, comme de la station de Montagne du Hautacom (étape du Tour de France en 2022, soit pour la 6ème fois), ou encore en prestation de service pour la station de Laguiole depuis 4 ans...

STEM a fait également valoir son savoir-faire à l'international.

En assistance à projet, STEM est intervenu en 2022 auprès de la station de Palatak en Croatie et de Bovec en Slovénie.

Il a également étendu son activité en Espagne avec la reprise de la gestion des télécabines du Parc Naturel de Cabarceno à Santander. Le champ d'action de STEM comprend entre autres la gestion des pistes et de la neige de production, ainsi que les activités de loisir (quatre saisons), les magasins de location et vente, l'ensemble des activités de restauration et l'école de ski... Cette association entre Louka Park est d'autant plus intéressante plus prometteuse qu'elle fait du transfert du savoir-faire et des compétences une priorité.

Louka Park, l'autre partie dans ce consortium, est une société maro-

roco-marocaine, mise sur pied par deux noms pour qui le ski n'a pas de secret pour l'avoir pratiqué ou dirigé au haut niveau. Ils ont aussi su se distinguer par ailleurs dans l'entrepreneuriat, et dans la réalisation de grands chantiers afférant à ce sport.

Il s'agit de Jaâfar Naït Lhou, un ingénieur de BTP diplômé d'Allemagne et en mesure de se prévaloir d'une longue et riche expérience d'une vingtaine d'années passées dans ce pays.

Il est, pour rappel, le seul Marocain à avoir mis sur pied une station de ski, celle de Michelifen en l'occurrence, en 2016-2017.

Comme il a été par ailleurs à l'origine d'études reconnues et concernant l'enneigement artificiel et l'aménagement de stations de ski au Moyen Atlas (Jbel Hebri notamment), ou encore la construction de télésièges et l'aménagement des pistes à Michelifen...

La liste n'est pas exhaustive pour celui qui a aussi, pour rappel, représenté le Maroc aux Jeux Olympiques d'Alberville en 1992. Abdenbi Lerhane, pour sa part est président depuis des années de l'un des clubs phares du ski national, «Le ski club Ifrane»...

Son mandat à la tête de la Fédération Royale marocaine aura été marqué par un bilan fort éloquent.

Citons, à ce propos, l'organisation de nombreux championnats du Maroc

Un bilan enrichi par des manifestations de portée internationale à l'image de l'organisation de la Rencontre du Ski Club des Journalistes (SCIJ) avec la participation de pas moins de 33 pays, de la participation à divers championnats du monde en ski et ski alpinisme, de différentes participations aux Congrès de la Fédération internationale de Ski (FIS).

Abdenbi Lerhane a activement contribué en tant que chef de projet à l'homologation des pistes de ski par la fédération internationale de ski en collaboration avec Cetursa Sierra Nevada à savoir : Pistes l'Oukaïmeden, Michelifen et Hebri. Abdenbi Lerhane a aussi participé aux Jeux Olympiques de Vancouver 2010 en tant que Chef de mission.

Confier l'aménagement et la gestion de la station de l'Oukaïmeden à un consortium d'experts internationaux et marocains reconnus permettra à moyen et long termes la transmission de savoir faire à des compétences locales avec objectif de développer de nouvelles stations de montagnes cent pour cent made in Morocco tel que vivement préconisé dans la vision de sa Majesté Le Roi Mohammed VI que dieu le glorifie.



L'Ouka promise à des lendemains meilleurs

Les marchands non financiers anticipent une hausse de l'activité au premier trimestre

Les chefs d'entreprise opérant dans le secteur des services marchands non financiers ont déclaré au Haut-commissariat au plan (HCP) s'attendre à une hausse de leur activité au premier trimestre 2023.

Selon les résultats des enquêtes de conjoncture, réalisées par l'organisme public au titre du premier trimestre courant, près d'un tiers d'entre eux (31%) anticipent en effet une hausse de l'activité globale au terme de cette période.

Il est à préciser que 19% des

patrons sondés ont déclaré s'attendre plutôt à une baisse durant la même période, a fait savoir l'institution dirigée par Ahmed Lahlimi Alimi dans une note d'information rendue publique récemment.

Selon les explications du Haut-commissariat, les anticipations des chefs d'entreprise opérant dans ce secteur seraient dues à la hausse de l'activité prévue dans les branches de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports», des «Transports terrestres et transport par conduites» et de la «Programmation, conseil et autres activités informatiques».

L'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc justifie également cette évolution par la baisse prévue dans les « Activités de poste et de courrier », peut-on lire dans la note d'information.

Les chefs d'entreprise tablent sur une stabilité de la demande et une hausse des effectifs employés

Il est important de préciser que 65% des chefs d'entreprise prévoient une stabilité de la de-



mande et 37% une augmentation des effectifs employés au terme des trois premiers mois de l'année.

Selon plus de la moitié des chefs d'entreprise sondés dans le cadre des mêmes enquêtes du Haut-commissariat, l'activité des services marchands non financiers aurait connu une baisse au quatrième trimestre 2022.

Dans sa note d'information, l'institution publique rapporte que 22% des patrons interrogés ont estimé qu'elle aurait connu une hausse au terme du dernier trimestre de l'année écoulée.

La même source précise que

cette évolution aurait été le résultat, d'une part, de la baisse des activités des «Télécommunications», des «Transports aériens» et des «Transports par eau».

Elle serait aussi liée à la hausse d'activité enregistrée au niveau des branches des «Transports terrestres et transport par conduites» et de l'«Hébergement et restauration», a ajouté le Haut-commissariat notant que le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur se serait établi à 76%.

Il est important de relever ici le fait que «les carnets de commandes du secteur se seraient si-

tués à un niveau normal par 83% des patrons », comme l'a fait savoir le HCP dans sa note, et que l'emploi aurait connu une stabilité selon plus de la majorité des chefs d'entreprise (53%). Seuls 30% soutiennent au contraire qu'il aurait baissé.

Soulignons par ailleurs que «70% des entreprises du secteur auraient réalisé des dépenses d'investissements en 2022 destinées, principalement, au remplacement d'une partie du matériel et à l'extension de l'activité », selon le Haut-commissariat.

Alain Bouithy



Le taux d'utilisation des capacités de prestation du secteur se serait établi à 76% au quatrième trimestre 2022, selon le HCP

Environnement des affaires

Jouahri appelle à la promotion de l'investissement privé, générateur de croissance et créateur d'emplois

Le wali de Bank Al-Maghrib, Abdelkhalif Jouahri, a appelé, mercredi à Rabat, à la promotion et la dynamisation de l'investissement privé en faveur de la croissance et de la création d'emplois.

"Le grand défi est d'opérer un saut qualitatif de l'investissement privé au bénéfice de la croissance et de la création d'emplois, devant un agenda de réformes chargé et des pressions sur les ressources de l'Etat", a souligné M. Jouahri qui s'exprimait lors de la rencontre nationale sur l'environnement des affaires, tenue sous le thème "Une nouvelle génération de réformes".

Ce défi, a-t-il soutenu, est sans doute atteignable grâce aux atouts dont jouit le Maroc notamment en matière de stabilité politique, un agenda de réformes important, un environnement des affaires large-

ment assaini, un système bancaire solide et compétitif ainsi qu'un positionnement international privilégié, rapporte la MAP.

"C'est à la faveur de ces atouts que notre pays engrange des succès notables", a affirmé le gouverneur de la banque centrale, évoquant dans ce sens la sortie de la liste grise du GAFI, l'attractivité comme l'illustrent le volume annuel des IDE et le succès de la dernière émission du Trésor ainsi que la confiance des institutions internationales, comme en témoigne l'accueil des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale en octobre prochain.

Il a, en outre, exprimé son souhait pour l'octroi dans quelques jours par le FMI de la ligne de crédit modulable qui constitue, selon lui, une consécration "de la solidité des cadres de politique économique et

du bilan du Maroc".

De son côté, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, s'est dit fier du lancement de la nouvelle feuille de route pour l'amélioration de l'environnement des affaires qui atteste de cette volonté partagée de consolider davantage le partenariat public-privé, autour de principes forts comme le pragmatisme, l'inclusion, le partage et la concertation, mais aussi la volonté de délivrer des résultats et de traduire sur le terrain les réformes entreprises.

Cependant, a-t-il soutenu, et comme indiqué dans les engagements de l'Etat au sein de la charte d'investissement, il est impératif que ces avancées soient accompagnées voire complétées par l'activation d'un ensemble de leviers indispen-

sables, citant notamment le renforcement de l'offre foncière, à travers l'élargissement des réserves dédiées aux zones industrielles ou encore le développement de zones industrielles à la location ou de zones industrielles de proximité.

Il s'agit, de même, de la facilitation de l'accès au financement à travers la mise en place de mécanismes d'accompagnement intégrés pour les TPME, a-t-il dit, faisant remarquer que la CGEM appelle, depuis plusieurs années, à la mise en place d'un Small Business Act pour offrir aux TPME un cadre propice à leur développement.

Parmi ces leviers indispensables, M. Alj a insisté sur l'attractivité des territoires qui est également une nécessité, via la réactivation des CREA (comités régionaux pour l'environnement des affaires) et la définition

d'une offre régionale mettant en lumière les potentialités de chaque région, ses secteurs prioritaires et les mesures d'accompagnement qui y sont offertes.

Sans oublier le travail de fond restant à effectuer pour le développement du capital humain, avec une transformation urgente du système de la formation continue, pour faire profiter les TPME de la formation professionnelle, a-t-il conclu.

Présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, cette rencontre s'est tenue en présence notamment du ministre de l'Investissement et de l'évaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli, de la présidente de l'Association des régions du Maroc, Mbarka Bouaida et du président du GPBM, Othman Benjelloun et du trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda.

Art & culture

Regards croisés sur les secteurs d'exploitation et de distribution cinématographiques en Afrique

Quatre professionnels africains des secteurs de l'exploitation et de la distribution cinématographiques ont livré, mercredi à Rabat, des regards croisés sur les particularités de ces secteurs dans le continent.

Ils ont analysé, lors d'une table ronde sur "Distribution et exploitation: quelles synergies pour une diffusion consolidée de la production africaine?", organisée dans le cadre de la première édition de ROOTS Rabat "Les Journées du cinéma panafricain", l'état des lieux de ces deux secteurs piliers de l'industrie cinématographique africaine ainsi que le rôle des différents acteurs institutionnels, publics et privés pour promouvoir leur développement.

Les experts ont ainsi appelé à mettre en place des politiques publiques et des fonds d'aide à la distribution et l'exploitation cinématographiques en Afrique, en vue de favoriser plus de productions cinématographiques africaines et de créer de plus en plus de salles d'exploitation.

Dans ce sens, ils ont expliqué que "face à l'absence de salles d'exploitation dans un grand nombre de pays africains, les distributeurs se tournent vers les ventes à l'international, notamment à travers la mise en place de stratégies axées sur les festivals", soulignant que "le travail dans ces deux secteurs en Afrique est devenu aujourd'hui une sorte de militantisme".

Par ailleurs, ils ont relevé l'importance de mettre en place des dispo-



sitifs pédagogiques d'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel au sein des écoles africaines, et ce afin de permettre aux élèves d'acquérir et de cultiver une culture cinématographique ainsi que de découvrir les différents métiers du 7ème art.

La question de la distribution numérique des films a également été au centre des discussions entre les experts, qui ont souligné dans ce sens que le numérique a favorisé des transformations palpables au niveau des secteurs de distribution et d'exploita-

tion s'adresse à une nouvelle génération de cinéphiles plus jeunes qui sont souvent intéressés par les blockbusters.

Organisée à l'initiative de la Fondation Hiba avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, dans le cadre de "Rabat capitale africaine de la culture en 2022", la première édition de ROOTS Rabat est un événement de promotion du savoir-faire du continent africain favorisant la création de synergies et la coopération Sud-Sud qui participent à la pérennisation de

l'industrie cinématographique africaine.

L'événement, qui se déroule au cinéma Renaissance- café La Scène ainsi que dans d'autres lieux de la capitale, propose un programme scientifique composé de tables rondes thématiques, de master classes techniques et d'ateliers de travail, outre un programme artistique qui comprend une série de projections de longs-métrages et de courts-métrages africains ouvertes au public.

Journées du cinéma panafricain

Projection à Rabat du film "Neptune Frost" de Saul Williams et Anisia Uzeyman

La projection du film "Neptune Frost" de Saul Williams et Anisia Uzeyman a eu lieu mardi soir au cinéma la Renaissance de Rabat, dans le cadre de la première édition de ROOTS Rabat "Les journées du cinéma panafricain".

"Neptune Frost" est un film africain futuriste qui plonge le public dans un monde métaphorique afin de le sensibiliser à la condition des mineurs qui extraient les matières premières essentielles à la fabrication des smartphones et d'autres outils technologiques.

Il s'agit d'un long métrage engagé qui invite à la réflexion en décrivant avec finesse et dans les moindres détails les souffrances et la peine des "oubliés" du 21ème siècle.

Sur le plan artistique, les costumes portés par les acteurs, les noms donnés aux personnages et le décor choisi révèlent la place qu'occupe la technologie dans notre quotidien et donne une idée sur le cycle de vie des produits technologiques, qui finissent souvent dans des décharges retrouvées dans les mêmes pays où sont extraits les minerais. Conscients de la valeur de leur travail et de la négligence des "autres", les mineurs s'interrogent de manière philosophique sur la tyrannie du monde qui les entoure et qui les exploite.

Entourés à la fois de mines et de décharges technologiques, ils essaient de se révolter à maintes reprises contre le système autoritaire qui viole leurs droits.

Rythmé par des chants de protestations

scandés en langues africaines et en langues étrangères, le film jette la lumière sur la rébellion menée par les mineurs à l'encontre du système dont ils font partie, en formant un collectif de cyber-pirates anticolonialistes qui va braquer les projecteurs sur leur condition de vie. Initialement pensé et conçu pour le théâtre, "Neptune Frost" est devenu un film suite aux conseils des producteurs, ont confié les réalisateurs Saul Williams et Anisia Uzeyman dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP.

Tourné au Rwanda, le film a regroupé une équipe artistique aux multiples talents, composée de Rwandais et de Burundais qui ont travaillé en parfaite synergie, ont-ils indiqué. Attachés à l'idée de sensibiliser le

public et de dénoncer l'exploitation des individus et des richesses du sol africain, Anisia Uzeyman a souligné que cette œuvre cinématographique vise à faire passer des messages d'une manière "poétique" et "engageante".

"Notre film est une fiction qui utilise le pouvoir de l'imagination pour changer les choses", a martelé Saul Williams.

Organisée du 12 au 16 mars à l'initiative de la Fondation Hiba avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la première édition de ROOTS Rabat "Les Journées du cinéma panafricain" vise à promouvoir la création de synergies et la coopération Sud-sud en vue de pérenniser l'industrie cinématographique africaine.

Des professionnels du cinéma visitent le studio de la Fondation Hiba à Casablanca

Des professionnels du cinéma ont visité, mardi 14 mars 2023, le studio d'enregistrement et de production de la Fondation Hiba et de l'Uzine à Casablanca pour s'imprégner des innovations et entrevoir des partenariats.

La visite a concerné les studios d'enregistrement, de répétition, les résidences des artistes, les salles de réunion et les bureaux administratifs de la maison de production de la Fondation Hiba et l'Uzine à Casablanca.

Hamza Lyoubi a expliqué le rôle de chaque studio, ses performances, et les innovations apportées pour produire du bon son et de belles images. Il a exprimé la disponibilité du studio à tra-

vailer avec tout artiste et l'ouverture du studio aux partenaires extérieurs.

Situé au quartier Bernoussi à Casablanca, le studio Hiba s'étend sur une superficie totale de 1.500m². Il est conçu pour permettre d'enregistrer les différents courants musicaux.

Ce studio constitue une première au Maroc, de par son envergure et son niveau d'équipement, mais aussi de par sa conception qui prend en compte les nombreux besoins exprimés par les futurs utilisateurs.

Il est réparti en deux bâtiments distincts : un complexe de studio d'enregistrement et une résidence pour loger les artistes en attendant leurs presta-

tions, a expliqué le guide de la visite.

Le directeur de l'espace culturel Gambidi du Burkina Faso, Kira Claude Guingane, faisant partie des visiteurs, s'est dit "satisfait" de découvrir des "édifices de haut niveau". Pour lui le studio Hiba montre que beaucoup reste à faire pour des productions de qualité.

Créée en 2006 à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fondation Hiba est une association à but non lucratif qui œuvre pour soutenir la création, fédérer les initiatives privées, encourager les talents, participer au développement des arts émergents et privilégier les créations contemporaines.

Bouillon de culture



Deborah Kapchan

L'écrivaine et traductrice américaine Deborah Kapchan, auteure du livre "Poetic Justice : Une anthologie de la poésie marocaine contemporaine", a été mardi l'invitée de la Maison de la poésie au Maroc, lors d'une rencontre littéraire qu'a abrité le café cinéma Renaissance à Rabat.

Cette rencontre, a réuni un parterre de poètes marocains dont les expériences et les parcours ont été documentés dans cet ouvrage édité en anglais ("Poetic Justice: An Anthology of Contemporary Moroccan Poetry"), en décembre 2020, par le Centre d'études pour le Moyen-Orient relevant de l'Université du Texas à Austin (Etats-Unis), indiquent les organisateurs.

Cette publication volumineuse compte parmi les plus importantes anthologies poétiques dédiées à la poésie marocaine durant les dernières années, soulignent-ils, précisant que l'ouvrage a été sélectionné pour le Prix national de traduction de poésie de l'Association américaine des traducteurs littéraires (American Literary Translators Association "ALTA").

"Poetic Justice : Une anthologie de la poésie marocaine contemporaine" regroupe un florilège de poèmes et de biographies de poètes marocains, hommes et femmes, dont les productions, en arabe, en darija (zajal), en amazigh et en français, couvrent une période allant de l'indépendance du Maroc (1956) à nos jours.

Actuellement en visite au Maroc, Deborah Kapchan est écrivaine, traductrice, ethnographe et professeur d'études sur la performance à l'Université de New York.



Cérémonie d'hommage à la mémoire du poète Ahmed Tribak Ahmed

Une cérémonie d'hommage à la mémoire du poète Ahmed Tribak Ahmed se tiendra, le 21 mars, dans l'Espace culturel et artistique Riad Sultan à Tanger.

Cette soirée, qui coïncide avec la Journée mondiale de la poésie, est placée sous le thème "Poésie et soufisme à travers trois religions", l'occasion de célébrer la poésie et la mystique des trois religions monothéistes, et de rendre hommage au poète Ahmed Tribak, qui a consacré une large part de sa poésie à la spiritualité, indique un communiqué de l'Espace culturel.

Cette rencontre littéraire verra la participation de plusieurs poètes qui vont déclamer certaines de leurs créations poétiques, ainsi que des poèmes puisés dans la poésie mystique des trois religions, entrecoupés de lecture de poèmes du regretté poète.

Il s'agit des poètes Ahmed Hachem Eraissouni, Abdellatif Chahboune, l'archevêque Emilio Rocha Grande Ofim, René Ohana, Jalila Elkheligh, et père Rolando

Ruiz Duran, avec un accompagnement musical par l'artiste Mohamed Acherki et des lectures des poèmes de feu Ahmed Tribak.

La poésie d'Ahmed Tribak a été marquée par son souffle poétique soufi, mais aussi sa profondeur et sa finesse. Très impliqué dans la chose culturelle, le poète et intellectuel a été également un acteur culturel important ayant contribué à l'enrichissement de la culture arabe en général, et marocaine en particulier.

Son œuvre dont la langue poétique est vivante, vivace et influencée par le soufisme regorge d'images puisées dans le vécu et le quotidien des gens. Le défunt poète compte à son actif nombre de recueils poétiques, dont "La mer m'a parlé ainsi" (Hakada Kallamani Albahr) (1996) et "Tanger Al Alia" (2010), ainsi qu'un ouvrage intitulé "Tanger : l'image poétique, une anthologie poétique" (1995).





Infantino, l'homme qui rêvait de refonder le football

Décrié et pourtant indétronable, Gianni Infantino a entamé jeudi un nouveau mandat à la tête de la Fifa, qu'il dirige depuis 2016, pour faire aboutir les multiples chantiers qu'il aime lancer de front, au risque de crisper et parfois de renoncer.

"Restaurer l'image de la Fifa" et "rendre le football réellement mondial": l'ambition de l'Italo-Suisse de 52 ans tient dans ces deux phrases, martelées depuis des années et par lesquelles il se pose en garant de l'intégrité comme de l'égalité des chances dans le sport le plus populaire au monde.

Sans les scandales qui ont emporté fin 2015 son prédécesseur Sepp Blatter, puis l'ancien président de l'UEFA Michel Platini, qui semblait assuré de lui succéder, peu d'observateurs auraient misé sur ce juriste sans passé sportif pour diriger l'instance de Zurich.

Plus inattendu encore, cet homme de l'ombre, secrétaire général de l'UEFA entre 2009 et 2016 après y avoir gravi les échelons, s'est mué en tribun qui personnalise volontiers son

discours, balayant avant le Mondial-2022 les critiques sur les droits de l'homme au Qatar en évoquant son enfance "discriminée" de petit Italien dans le Valais suisse.

Mais une fois Blatter balayé par les affaires de corruption, puis Platini rattrapé par un paiement à la justification incertaine, l'éternel N.2 a été élu au second tour parmi cinq candidats, avant d'être reconduit sans rival en 2019.

A son crédit, Infantino peut porter la limitation du président à trois mandats, une réforme des transferts, l'instauration d'un congé maternité pour les joueuses ainsi qu'un envol des revenus, des réserves financières, et des subventions versées à chaque fédération. "Nous avons pu le faire parce que, dans la +nouvelle Fifa+, l'argent ne s'évapore plus, il revient à qui de droit", se félicite-t-il rituellement à chaque Congrès de l'instance.

Cette image d'intégrité, dont il souligne volontiers le contraste avec l'ère Blatter, a toutefois souffert de la procédure ouverte contre lui en juillet 2020 pour "incitation à l'abus d'autorité", à la "violation du secret de fonction" et à "l'entrave à l'action pénale".

La justice suisse lui reproche trois rencontres secrètes en 2016 et 2017 avec Michael Lauber, alors chef du parquet fédéral, nourrissant des soupçons de collusion entre l'accusation et la Fifa, partie civile dans la plupart des procédures visant d'anciens dirigeants du foot dont Blatter et Platini.

La défense d'Infantino a fait récuser un premier procureur enquêtant sur ce dossier, mais deux autres magistrats l'ont repris, classant néanmoins sans suite jeudi dernier un deuxième volet portant sur un vol en jet privé effectué en 2017 par le dirigeant. Pour développer le ballon rond, ce polyglotte au crâne lisse, partiellement installé à Doha avec son épouse libanaise et leurs cinq enfants, ne manque pas d'idées.

Mais dans un univers du foot aux équilibres complexes, entre ligues, fédérations riches et pauvres, clubs, confédérations, joueurs et supporters, beaucoup lui reprochent d'avancer en force.

Certes, il a réussi à faire passer le Mondial de 32 à 48 équipes -non dès 2022 comme il l'aurait souhaité, mais lors de l'édition 2026 partagée entre

Etats-Unis, Mexique et Canada- et à accompagner l'essor continu du football féminin.

En revanche, sa Coupe du monde des clubs à 24 équipes, initialement prévue pour 2021, présentée comme très lucrative et qui déplaît entre autres à l'UEFA, est longtemps restée dans les limbes. Il a finalement annoncé en décembre dernier prévoir une édition quadriennale à 32 équipes à partir de l'été 2025, mais sans même avoir consulté ligues et clubs.

Même recul sur le calendrier international, sujet épineux par excellence tant les joueurs frôlent la saturation: lancée en fanfare à l'automne 2021, l'idée d'un Mondial biennal a été quasiment enterrée au printemps suivant face à l'ampleur des oppositions.

Dans la foulée, le dirigeant s'était essayé à un ton plus consensuel, lui qui s'était posé il y a deux ans en unique rempart face au creusement des inégalités sportives dans le football: "Nous savons qu'il est important d'échanger", avait-il reconnu, promettant "un respect total" aux acteurs du football s'il décroche un nouveau mandat.

Une nouvelle faillite bancaire prévisible

Le mouvement massif de retrait des dépôts qui a surpris la Silicon Valley Bank (SVB) – dont dépendent presque la moitié de toutes les start-up aux États-Unis soutenues par du capital-investissement – apparaît en un certain sens comme la répétition d'une histoire bien connue. Mais c'est plus que cela. Une fois encore, le régulateur financier et de la politique économique a été pris en défaut.

La nouvelle de la deuxième plus grande faillite bancaire de l'histoire des États-Unis est tombée quelques jours seulement après que le président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, a témoigné devant le Congrès de la solidité de la situation financière des banques américaines. Mais cet étrange calendrier n'a pourtant rien de surprenant. Si l'on considère les hausses importantes et rapides des taux d'intérêt voulues et mises en œuvre par Powell – probablement les plus considérables depuis celles décidées voici quarante ans par le président d'alors de la Fed, Paul Volcker –, il était à prévoir que la brutalité des évolutions des prix des actifs financiers causerait quelque part dans le système financier un trauma.

Mais non, ne vous inquiétez pas, nous enjoignait toujours Powell – en dépit des précédents historiques en abondance qui nous laissaient entendre, au contraire, que nous devions nous inquiéter. Powell était l'une des pièces maîtresses de l'équipe de régulation mise en place par l'ancien président Donald Trump pour relâcher les contraintes réglementaires de la loi Dodd-Frank, adoptée après la débâcle financière de 2008 ; le but de cet assouplissement étant de dispenser les « petites » banques des normes exigées des grandes, dites systémiques. Au regard de Citybank, SVB est petite, mais pas pour les millions de personnes qui en dépendent.

Powell a dit que la hausse continue des taux d'intérêt par la Fed ne serait pas sans douleur – mais il n'en souffrira pas plus que ses amis détenteurs ou gestionnaires de capitaux privés, qui prévoyaient déjà des gains colossaux en s'assurant l'achat des dépôts de SVB à la moitié, voire moins, de leur valeur, avant que le gouvernement ne fasse savoir que les déposants menacés seraient protégés.

La douleur, ce sont les groupes marginalisés et vulnérables qui vont le plus durement la ressentir, et notamment, parmi ceux-ci, les jeunes hommes non blancs. Leur taux de chômage est généralement quatre fois plus important que la moyenne nationale, de sorte qu'une augmentation du taux national de 3,6% à 5% se traduira pour eux par une hausse de quelque 15% à 20%. Powell invoque avec insouciance de telles augmentations du taux de chômage, affirmant contre toute vraisemblance qu'elles sont indispensables à la baisse du taux d'inflation, sans aucun appel aux aides publiques ni aucune considération des coûts à long terme.

Aujourd'hui, conséquence de la préconisation facile et cruelle de souffrances absolument inutiles, nous avons une nouvelle moisson de victimes, et le secteur ainsi que la région les plus dynamiques de l'économie américaine vont devoir tourner au ralenti. Les entrepreneurs de start-up de la Silicon Valley, souvent jeunes, pensaient que le gou-



vernement faisait son travail ; ils se concentraient sur l'innovation et ne vérifiaient pas tous les jours l'équilibre de leur compte en banque – ce que de toute façon ils n'auraient pu faire (pour information, ma fille, P.-D.G. d'une start-up du secteur de l'éducation, est l'un de ces entrepreneurs dynamiques).

Si les nouvelles technologies n'ont pas fondamentalement changé le métier de la banque, elles ont accru les risques des mouvements massifs de retraits. Il est aujourd'hui beaucoup plus facile qu'autrefois de retirer des fonds et les réseaux sociaux sont une formidable caisse de résonance aux rumeurs qui peuvent déclencher une vague de retraits simultanés (quoique SVB aurait tout bonnement ignoré les ordres de transferts de fonds, ce qui laisse prévoir un véritable cauchemar juridique).

Apparemment, l'écroulement de SVB n'est pas imputable aux pratiques de prêt douteuses qui ont conduit à la crise de 2008 et qui traduisent un échec profond de l'interprétation par les banques de leur rôle fondamental dans l'allocation du crédit. Il s'agit cette fois de quelque chose de plus prosaïque : toutes les banques engagent des opérations de « transformation de maturité », lorsqu'elles utilisent des dépôts à court terme pour financer des investissements à long terme. SVB avait acheté des obligations à long terme, exposant l'institution à des risques en cas de modification importante des courbes de rendement.

Les nouvelles technologies font aussi de l'ancienne limite supérieure de la protection fédérale des dépôts une clause désormais absurde : certaines sociétés procèdent à des arbitrages réglementaires en dispersant leurs fonds dans un grand nombre de banques. Il est illogique de les récompenser aux dépens de celles qui font confiance aux autorités de régulation.

Qu'est-ce qu'un pays dit de lui-même lorsque celles et ceux qui travaillent dur et mettent sur le marché de nouveaux produits attendus par les consommateurs sont contraints à la faillite pour la seule et unique raison que le système bancaire les a trompés ? Un système bancaire sûr et solide est une condition sine qua non d'une économie moderne, et pourtant, celui de l'Amérique n'influe pas précisément la confiance.

Comme l'a twitté Barry Ritholtz : « On

ne trouve pas plus d'athées dans les tranchées que de libertariens durant une crise financière. » L'armée des croisés en guerre contre les règles édictées par la puissance publique appelle à grands cris le renflouement public de SVB, tous comme les financiers et les décideurs politiques qui avaient pensé et mis en œuvre les dérèglementations massives s'étant soldées par la crise de 2008 appelaient au sauvetage des sociétés qui l'avaient déclenchée. (Lawrence Summers qui, en tant que secrétaire au Trésor sous la présidence de Bill Clinton, a conduit la charge de la dérégulation financière, a lui aussi fait savoir qu'il souhaitait le renflouement de SVB – une position d'autant plus notable qu'il s'est fermement opposé au plan d'allègement de la dette des étudiants.

La réponse est aujourd'hui la même qu'il y a quinze ans. Les détenteurs d'actions et d'obligations, qui ont tiré profit du comportement à risque de la société, devraient en subir les conséquences. Mais les déposants de SVB – les entreprises et les ménages qui avaient confiance dans la mission du régulateur, lequel les assurait régulièrement qu'ils n'avaient rien à craindre, devraient être indemnisés, que leurs dépôts soient supérieurs ou inférieurs au montant « garanti » de 250.000 dollars.

En décider autrement, ce serait causer des dommages à long terme aux secteurs les plus dynamiques de l'économie américaine ; quoiqu'on pense de la Big Tech, l'innovation doit se poursuivre, notamment dans des domaines comme les technologies vertes et l'éducation. Plus largement, ne rien faire, ce serait envoyer un message dangereux à l'opinion : le seul moyen d'être certain que votre argent est protégé, c'est de le placer dans des banques dont l'importance systémique est telle qu'elles sont « trop grosses pour faire faillite ».

Il en résulterait une concentration plus grande encore du marché – et moins d'innovation – dans le système financier aux États-Unis.

Après un week-end d'angoisse pour tous ceux qui sont potentiellement touchés, dans tout le pays, le gouvernement a finalement pris la décision qui s'imposait : il a garanti que tous les déposants seraient indemnisés, évitant ainsi des retraits en masse qui auraient pu menacer l'économie.

Dans le même temps, il est apparu clairement que quelque chose, dans le système, ne fonctionnait pas.

Certains diront qu'en sauvant de la faillite les déposants de SVB, on favorise l'« aléa moral ». C'est absurde. Les détenteurs d'obligations et d'actions auprès des banques sont toujours en danger s'ils ne supervisent pas adéquatement les gestionnaires.

Les déposants ordinaires ne sont pas censés gérer le risque bancaire ; ils devraient pouvoir compter sur l'autorité de régulation, laquelle devrait garantir qu'une institution prétendant au nom de « banque » dispose des ressources financières pour rembourser les sommes qu'on lui confie.

Le cas SVB représente plus que la faillite d'une banque. Il est emblématique de profonds échecs dans la conduite tant de la politique réglementaire que de la politique monétaire.

Comme lors de la crise de 2008, cette faillite était non seulement prévisible mais prévue. Espérons que ceux qui ont contribué à créer cet imbroglio pourront jouer un rôle constructif dans la réparation des dommages et que cette fois, nous autres, banquiers, investisseurs, décideurs politiques, contribuables et électeurs, pourrions finalement tirer les leçons qui s'imposent.

Il nous faut une régulation plus rigoureuse, afin de garantir la sécurité de toutes les banques. Tous les dépôts bancaires devraient être couverts, et les coûts de cette couverture devraient être supportés par ceux dont les profits sont les plus importants : les grandes fortunes et les grandes firmes, et ceux qui s'appuient le plus sur le système bancaire, en considérant les dépôts, les transactions et toutes autres mesures pertinentes.

Voici plus de cent quinze ans, la panique de 1907 a conduit à la création du système de la Réserve fédérale.

Avec les nouvelles technologies, les paniques et les retraits bancaires en masse sont devenus plus faciles. Mais les conséquences peuvent en être plus graves encore. Il est temps que notre cadre politique et réglementaire réponde à la situation.

Par Joseph E. Stiglitz

Lauréat du prix Nobel d'économie, professeur à l'université de Columbia et ancien économiste en chef de la Banque mondiale

FIDUCIAIRE DOUNIA SOJIM SARL
261, BD ABDELMOUMEN, 1er ETAGE, N° 3 Casablanca
Tél : 0522-86-14-60
Fax 0522-86-14-62
Société GEOMED SARL AU

Société à responsabilité limitée d'associé unique
Au capital de Trois Millions de Dirhams (3.000.000,00 DHS)
Siège social : 7 Rue Berkmane, Angle Rue général SPIK, Quartier des Hôpitaux, Casablanca

Aux termes du PV de l'Assemblée générale extraordinaire, en date du 09-12-2022, il a été décidé ce qui suit :

Les associés de la STE GEOMED SARL société à responsabilité limitée au capital de TROIS MILLIONS DE DIRHAMS (3.000.000,00 DHS) divisé en 30.000 parts sociales de Cent dirhams (100,00 DHS) chacune, dont le siège social est établi à 7 RUE BERKMANE ANGLE RUE GENERAL SPIK QUARTIER DES HOPITAUX, Casablanca se sont réunis en assemblée générale

extraordinaire au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Augmentation du capital de 3.000.000,00 DHS à 5.000.000,00 DHS

- Modification des paragraphes 6, 7 et 8 de l'article 7 des statuts en conséquence

- Questions diverses.

Les associés ont décidé à l'unanimité l'augmentation du capital de 3.000.000,00 DHS à 5.000.000,00 DHS. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca le 27/02/2023 sous le N° 860466.

N° 1834/PA

SL SERVICES LOGISTIQUES ET FORMATIONS

Aux termes d'un acte SSP du 26/01/2023, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU, ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SL SERVICES LOGISTIQUES ET FORMATIONS SARL AU
Siège Social: Résidence Acharaf 2 GH 14 Entrée 6 Appt N° 32 Hay Hassani Casablanca.

Objet : Transport de Marchandises et Formations.
Capital Social : 50 000.00 DHS (500 parts de 100.00 dh chacune).
Durée : 99 ans.

Gérance : M. BENNAGHMOUCH ABDERRAHMANE.

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous N° 861346 en date du 03/03/2023.

N° 1747/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 23/02/2023 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : « LINAH PAPER» SARLAU

2- Siègesocial: Zenith Business Center Rue Mousslim Lot Boukar, 3eme Etage Appartement N°14 Bab Doukala Marrakech

3- Objet social : -TRAITEUR-RESTAURATEUR A PRIX FIX - NEGOCIANT.

4- Durée : 99 ans.
5- Capital Social : s'élève à 100.000,00 il est divisé

en 1000,00 parts sociales de 100,00dhchacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, uniqué savoir : Mme AMINA EL MOULAT 1000,00 PARTS

6- Gérance : la société est gérée par le gérant de Mme AMINA EL MOULATCINN° G413286 pour une durée illimitée.
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
8- Immatriculé au registre de commerce sous le N°134313 /2023le 16/03/2023/N° de dépôt : 145891/23.

N° 1748/PA

CONSTITUTION

1/- Aux termes d'un acte SSP du 17/02/2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARLAU:

Dénomination : « MANAL CASH » SARL AU.

Objet : CHANGEUR DE MONNAIE. TRANSFERT DE FONDS.

Siège Social : CASABLANCA, RESIDENCE ALBADR IMMEUBLE 4 N°7 SIDI HAJJAJ OUAD HASSAR TIT MELLIL.

Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir: MR: LAHOUCINE OUBRAIM : 100.000.00 DHS

Durée : 99 ans.
Gérance : MR: LAHOUCINE OUBRAIM désigné comme gérant pour une durée illimitée.

Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 575069.

N° 1749/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL -KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL DE KHOURIBGA

PROGRAMME PREVISIONNEL 2023

Maire d'ouvrage : Le Président du Conseil Provincial de Khouribga

Année budgétaire : 2023

Travaux :

Objet	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Révisés à la PME aux coopératives, unions de coopératives et autres entrepreneurs
Achèvement des travaux de construction du siège du Conseil Provincial de Khouribga	Aménagement	Ville de Khouribga	AOO	Avril 2023	Non
Travaux de réalisation d'une station de relevage plus conduite de refoulement et une station de tête pour la réutilisation des eaux usées traitées de la ville d'Oued Zem à des fins agricoles : raccordement au réseau d'électricité MT	Raccordement au réseau d'électricité MT	Ville d'Oued Zem	AOO	Jun 2023	Non
Travaux de construction de la piste reliant la RP 2013 et la RP 1058 à la commune de Cheqraat/Province de Khouribga	Construction de piste	Commune de Cheqraat	AOO	Jun 2023	Non
Électrification 2 ^{ème} et 1 ^{ère} Catégorie du centre de proximité 20 situé au voisinage de Matjeat à la ville de Khouribga Province de Khouribga	Raccordement au réseau d'électricité MT	Ville de Khouribga	AOO	Mai 2023	Oui

N° 1751/PA



PROGRAMME PREVISIONNEL EXERCICE 2023

Programme prévisionnel des Marchés que la Direction Régionale - CNSS de l'Orient - DRO envisage de lancer au titre de l'exercice budgétaire 2023

Fournitures :

Type de Fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du Service concerné	Marchés réservés à la PME
Fournitures de bureau	Achats de fournitures de bureau	Direction Régionale de l'Orient et Agences Rattachées	AOO	Avril 2023	Bd Echouhada Oujda	
Fournitures informatiques	Achats de fournitures informatiques					
Mobilier de bureau	Équipement en mobilier des espaces d'accueil des entités de la DRO			Jun 2023		
Matériel de bureau	Équipement en matériel					

TRAVAUX :

Agencements, techniques et aménagements divers	Travaux de peintures au niveau des Agences CNSS Oujda, Berkane et Nador	Direction Régionale de l'Orient et Agences Rattachées	AOO	Avril 2023	Bd Echouhada Oujda	
Agencements, Aménagements des constructions	Travaux d'aménagement du 1 ^{er} étage de l'agence CNSS Oujda					
Autres mobilier, mat. de bureau et aménagement divers	Travaux d'aménagement des réflexoires des agences CNSS Berkane et Nador			Mai 2023		
Autres installation techniques, Matériel et outillage	Travaux d'installation des Caméras aux magasins					
Maintenance des agencements & installation techniques	Maintenance du Groupe électrogène					

NB : Conformément à l'article 139 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés et commandes de la CNSS, 30% des projets est réservé aux petites et moyennes entreprises.

N° 1752/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE RECTIFICATION DE L'AO N° BER 07/2023

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres de prix n° BER07/2023 relatif aux «TRAVAUX DE BALISAGE DE LA PLAGE DE SAIDIA (SAISON D'ESTIVAGE 2023) DANS LA PROVINCE DE BERKANE», a connu les changements suivants :

1) Au niveau de l'estimation administrative:

L'estimation administrative est fixée à la somme de **Quatre cent cinquante-neuf mille huit cent quarante Dirhams (459840,00 DH)**.

Au lieu de :

Quatre Cent Quarante-Huit Mille Quatre-Vingts Dirhams (448 080,00 DH).

2) Au niveau du cahier des prescriptions spéciales et du bordereau des prix-détail estimatif :

Des modifications ont été apportées à ces deux documents.

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 1750/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement et
Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
8/DAM/S/2023
à lot unique
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Fourniture de produits et pièces de rechange pour entretien des récipients à chlorure.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 540.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 5.400,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mardi 11 Avril 2023 à 10h00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent

appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)
N° 1754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
SERVICE DU
CONTRÔLE
DES ÉTABLISSEMENTS
ET DES SALLES
SPORTIVES
-SEGMA-
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2023

Le 05 Mai 2023 à 10 h 00 mn, il sera procédé au bureau de Chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat au 3ème étage à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'ACHAT DE MATÉRIEL ET ARTICLES DE SPORT AUX PISCINES RELEVANT DU SEGMA - SERVICE DE CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS

ET DES SALLES SPORTIVES -.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 50.000,00 DHS (Cinquante Mille DHS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 974 400,00 DHS (Trois million neuf cent soixante-quatre mille quatre cent DHS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics.

Les prospectus doivent être déposés au plus tard le 04 Mai 2023 avant 15h30mn au bureau du chef de service du Contrôle des établissements et des salles sportives sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat au 3ème étage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 1755/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET

ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/INDH/2023

Le 11 Avril 2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES D'IMINOULAOUENE ET TOUNDOUTE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 19.000,00 DHS (dix-neuf Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 985 940,30 DHS (Neuf Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Neuf Cent Quarante Dirhams Et Trente Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province

d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/INDH/2023

Le 11 Avril 2023 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES D'IDELSSANE ET SKOURA A LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province

d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25.000,00 DHS (Vingt-cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.353.442,14 DHS (Un Million Trois Cent Cinquante-Trois Mille Quatre Cent Quarante-Deux Dirhams Et Quatorze Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1757/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'habitat et de la Politique de la Ville AGENCE URBAINE KÉNITRA-SIDI KACEM-SIDI SLIMANE							
Le Programme Prévisionnel des Marchés que l'Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant :							
FOURNITURE							
Type de fournitures	Objet des fournitures	quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de matériel informatique	Achat de matériel informatique		Siège Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane	Appel d'offres ouvert (BO)	Juillet 2023	Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane Service des marchés Tel : 05 37372211	Oui
SERVICE							
Type de service	Objet des services		Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Plan d'aménagement et Plan de développement	PA : [Souk Larbaa du Gharb, Amour Charafia (1 ^{er} couverture), Sidi El Kamel, Moulay Abdelkader (1 ^{er} couverture), Bei Oud, Sidi Ahmed Benaisa, Bouamir, Oulad Boutabab, Laabyate, Oulad Noual, Sidi Mohamed Lahmar, Jorf El Melha, Ain Dfali, Sidi Amour El Hadi, Fajar (Dar Bel Amir)]		Siège AUKSS	AOO	Juin 2023	Agence Urbaine Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane Service des marchés Tel : 05 37372211	Oui
Etudes d'urbanisme et actions localisées	Restructuration : Douars Oulad Boutabab, Oulad Jelloul et Mlat, Secteurs Garsou, Lebdour ET Coop Al Binat, 6 Douars au centre de la commune de Sidi El Kamel, 5 Douars de la commune Seflal, 4 Douars de la commune Zaggona, 7 Secteurs de la commune de Sidi Kacem, 4 Douars de la commune de Sidi Mohamed Cheli		Siège AUKSS	AOO			Oui
Couvertures aériennes, travaux photogrammétriques et restituations pour la planification urbaine	Couvertures aériennes, travaux photogrammétriques et restituations pour la planification urbaine (Agghar, Centre Shih, Centre Laanaba, Sifla, Bei Malik, Bouamir, Souk Tirt de Gharb, Fajar (Dar Bel Amir)		Siège AUKSS	AOO			Oui
Etudes liées au développement durable	Plan vert Sidi Slimane		Siège AUKSS	AOO			Oui
TRAVAUX							
Objet de travaux	Nature de travaux		Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Travaux de construction du siège de l'AUKSS	Réalisation des travaux de construction du Siège de l'AUKSS		Siège AUKSS	AOO	Mai 2023	AUKSS Service des marchés Tel : 05 37372211	-
NB : 20% du montant prévisionnel des marchés est réservé à la PME							

N° 1753/PA

المملكة المغربية
وزارة التسيير
مجلس التعليم الثانوي
 دائرة : تاونات
 جهة : تاونات
جماعة الخلف
الموارد البشرية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2023

يعلن رئيس الجماعة الترابية الخلف عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لكافة موظفيها الذين يتوفرون على الفئدة (6) ست مستويات بالدرجات المعنية وذلك بغاية الإضمارك بهيئة الخلف وفق الجدول التالي:

الدرجة المعتمنة بشكها	عدد المناصب	شروط المشاركة	أعمار المرشحين	ساعة وتاريخ إجراء الامتحان
مساعد أولي من الدرجة الأولى للتمريض	01	المساعدون الأوائل من الدرجة الثانية المتخرجين من سنوات من السنة العادية بهذه المدة	07	09 أبريل 2023 على الساعة 9:00 صباحاً بمقر الاجتماعات بهيئة الخلف
مساعد ثاني من الدرجة الأولى للتمريض	01	المساعدون الثانیون من الدرجة الثانية المتخرجين من سنوات من السنة العادية بهذه المدة	07	07 أبريل 2023 على الساعة 9:00 صباحاً بمقر الاجتماعات بهيئة الخلف

على الموظفين الذين تتوفر فيهم الشروط المطلوبة إيداع طلباتهم لدى مكتب الضبط بالجماعة.

N° 1758/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 CERCLE DES AHMAR
 CAIDAT DE JDOUR
 COMMUNE TERRITORIAL JDOUR

AVIS D'EXAMEN DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2023

La commune territoriale Jdour organise au siège de la commune les examens de compétence professionnelle au titre de l'année 2023 pour occuper les postes suivants :

Examens	Date d'examens	Nombre de postes	Condition de participation	Le dernier délai de dépôt des dossiers
Examen de compétence professionnelle pour occuper poste: Rédacteur 3eme grade échelle 09 ayant exécuté 6 ans de travail dans ce grade au 31/12/2023	04/06/2023	01	Destiné aux Rédacteur 3eme grade échelle 09 ayant exécuté 6 ans de travail dans ce grade au 31/12/2023	31/03/2023
Examen de compétence professionnelle pour occuper poste: Adjoint technique 1 ^{er} grade échelle 08	04/06/2023	01	Destiné aux Adjoint technique 2eme grade échelle 6 ayant exécuté 6 ans de travail dans ce grade au 31/12/2023	31/03/2023

Les demandes doivent s'adresser à Mr le président de C T Jdour service du personnel

N° 1759/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة تانسيفت الحوز

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélnin Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N° AD	OBJETS	LE MONTANT ESTIMÉ EN D.D.H.	ESTIMATION DES QUANTITÉS PROPOSÉES EN C.C.U.	DATE ET HEURE PRÉVUES DES PLS
01/AD/EXP/2023	EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP TANTANAREF GON	20 000,00 Dirhams	Un Million Sept Cent Dix-Huit Mille Cinq Cent Quatre-Vingt-Cinq Dirhams ; 21 Cts	10/04/2023 à 10 h 00 mn
02/AD/EXP/2023	EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT RELEVANT DE LA DP TANTANAREF GON	10 000,00 Dirhams	Huit Cent Vingt et Un Mille Neuf Cent Trente-Deux Dirhams ; 06 Cts	10/04/2023 à 11 h 00 mn
03/AD/EXP/2023	EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU SIÈGE DIRECTION PROVINCIALE TANTAN ET SES ANNEXES/AREF GON	4 000,00 Dirhams	Deux cent quatre-vingt-dix mille huit cent quatre-vingt-quatre Dirhams ; 38 Cts	10/04/2023 à 12 h 00 mn

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélnin Oued Noun, ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-13-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guélnin Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation

N° 1761/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR
 CERCLE DE ZEMAMRA
 CAIDAT SANIAT BERGUG
 C.T SANIAT BERGUG 3252

Le programme prévisionnel des marchés au titre de l'année budgétaire 2023 à la Commune Saniat Bergug

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage compte passer au titre de l'année budgétaire 2023 suivant :

Travaux :

Objet des travaux	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Aménagement du siège de la commune Saniat Bergug	Travaux	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-
Aménagement de la maison de jeunes située au douar oued yakoub-fraction beni yaklef	Travaux	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-
Aménagement des pistes	Travaux	La commune Saniat Bergug	Marché	2023	Service technique	-
Travaux d'installation de poteaux et câblage d'extension du réseau d'éclairage des foyers aux douars à la commune Saniat Bergug	Travaux	La commune Saniat Bergug	Marché	2023	Service technique	-
Travaux d'aménagement et entretien de la fourrière de la commune Saniat Bergug	Travaux	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-

Fournitures :

Objet des fournitures	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Acquisition d'un photocopieur	fournitures	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-
Acquisition de deux ordinateurs et deux imprimantes	fournitures	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-
Acquisition des chaises, armoires et bureaux	fournitures	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-
Achat de matériel d'entretien d'éclairage public	fournitures	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-

Services :

Objet des services	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Études techniques pour projets communaux	Étude	La commune Saniat Bergug	BC	2023	Service technique	-

N° 1760/PA

WARITECH S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 24/02/2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont:
 -DENOMINATION : WARITECH
 -OBJET : ENTREPRENEUR D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES.
 -SIEGE SOCIAL : 172 Route De L'oasis Porte 10 Casablanca.
 -DUREE : 99 ans.
 -CAPITAL SOCIAL : 100 000 DH
 -GERANCE: MR. ADNANE WARI.
 -ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
 -DEPOT : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca Le 06/03/2023 sous n° 861514, RC n° 574849.
N° 1768/PA

FiduExpress
 Cabinet de Travaux
 Comptables, Juridiques
 & Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 28/02/2023 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination: RSOBAJIC TRAV S.A.R.L.A.U
 Siège Social: N°271 RUE 17 HASSANIA I -MOHAM-MEDIA
 Objet : NEGOCIANT, ENTREPRENEUR DE BATIMENTSE ET DE GENIE CIVIL
 Capital Social : 100 000,00 DHS,
 Gérance : M.BAHIDI JI-LALI
 Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 16/03/2023 sous les N°552 et 32615.
N° 1766/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse,

de la Culture et de la Communication
 Département de la Culture
 Direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoceima
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2023/DRCTTH
 Le 27/04/2023 à dix (10h) heures, il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoceima à Tanger, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger, BP : 426, CP : 90000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Gardiennage et surveillance des locaux de la direction régionale de la culture à Tanger, la direction provinciale de la culture à Al Hoceima et leurs services extérieurs - lot unique ;
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau au d'ordre de la direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoceima à Tanger, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante mille dirhams toutes taxes comprises (50 000,00 DH TTC) ;
 La constitution et la restitution des garanties pécuniaires s'effectuent par voie électronique selon les conditions d'utilisation du Portail des marchés publics, en application de l'article 14 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
 L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Quatre millions cent soixante huit mille huit cent vingt deux dirhams et soixante huit centimes toutes taxes comprises (4 168 822,68 DH TTC) ;
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 1767/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
 DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/INV/2023
 Le 13/04/2023 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres « au rabais ou à majoration » pour Travaux de construc-

tion du collège IMLIL à la C.T. ASNI.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale Al HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à : 150 000,00 DHS (Cent cinquante mille Dirhams)
 L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : • Il 346 525,60 (Onze millions trois cent quarante-six mille cinq cent vingt-cinq Dirhams 60 Cts TTC).
 Le contenu des dossiers

des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. La présentation ainsi que le dépôt doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté de la Ministre des Finances n°21.1982 du 14/12/2021. Les dossiers des concurrents doivent être déposés électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

et des garanties pécuniaires.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants : Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 3
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 1768/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE TADMOUZANT
 CERCLE OUAID BOUAL
 COMMUNE TERRITORIALE IGLI

Avis d'examens D'aptitude Professionnelle
Pour Accès au grade d'adjoit Technique de 1^{er} grade Echelle 8 Au Titre De L'Année 2023

Le Président De La Commune Territoriale IGLI porte avis aux fonctionnaires appartenant au budget de la Commune, remplissant les conditions réglementaires requises pour le passage au grade de Promotion D'adjoit Technique de 1^{er} Grade echelle 8, que la commune IGLI, organisera, un examen d'aptitude : professionnelle Le Dimanche 09 Avril 2023 à partir de 9H Du Matin Selon le détail ci-après :

Le Grade D'origine	Le Grade De La Promotion	Conditions	Nbre De Postes Quota	Délais De Dépôt De Candidature	Au Titre De L'Année
Adjoit Technique De 2 ^e Grade Echelle :06	Adjoit Technique De 1 ^{er} Grade Echelle :08	(06) Six Années D'ancienneté effective Dans Le Grade D'origine	01	07/04/2023	2023

N° 1762/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA REGION GUELIMM-OUED NOUN
 PROVINCE DE GUELIMM
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

AVIS DE REPORT
Appel d'offres ouvert
N° 04/PRDTS/2023

- Travaux de construction des ouvrages d'arts et du corps de chaussée de la route reliant douar Aberyaz (Commune Amtodi) et le centre Aday sur une longueur d'environ 9.6 Km ; Province de Guelmim
- Construction du corps de chaussée de la route reliant douar Agni Melloulen et douar Aberyaz à la commune d'Amtodi
- Travaux de construction du corps de chaussée de la route reliant le centre Aday et Douar Ait Illoul du PK 0+000 au PK 0+500 et du PK 3+000 au PK 4+100 sur une longueur d'environ 1.6 Km ; Province de Guelmim
- Travaux de construction du corps de chaussée de la route reliant la RP 1317) et le centre Aday sur une longueur d'environ 0.5 Km ;Province de Guelmim.

Il est porté à la connaissance des concurrents que :

- La date d'ouverture des plis a été reporté pour le 30/03/2023 à 11h00 min
- Le reste de l'avis de l'appel d'offres est sans changement.

N° 1764/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE BOULEMANE
 COMMUNE OULED ALI YOUSSEF

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° : 01-02-03/COAV/2023

Le 12 Avril 2023 à partir de 11 heures 00 minutes, il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la Commune d'Ouled Ali Youssef, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour:

A.O.N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	SEJES D'OUVERTURE DES PLS
REC01/2023	Travaux d'aménagement rive droite El Malakine et Al Madama à Ouled Ali Centre et village Casimène Travaux Bous, Commune Ouled Ali Youssef- Province de Boulemane-	291.420,00	8.700,00	11800
REC01/2023	Travaux d'aménagement piste Tagerout à Tagerout Ras, Commune Ouled Ali Youssef- Province de Boulemane-	376.000,00	11.000,00	11820
REC01/2023	Construction appui Tamane à Lamsarh Beal Bessan, Commune Ouled Ali Youssef- Province de Boulemane-	93.976,00	2.800,00	12000

- Le maître d'ouvrage est Monsieur le Président de la Commune d'Ouled Ali Youssef.
- Le dossier d'appel d'offres peut :
- Soit le retire du service des marchés relevant du siège de la Commune.
- Soit le télécharger à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
- Le dossier d'appel d'offres peut :
- Soit l'envoyer par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la Commune.
- Soit le déposer contre récépissé au bureau de service technique.
- Soit le remettre directement au président de la commission d'appel d'offres séance tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis.
- Soit par la soumission électronique à partir du portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 1763/PA

- SOCIÉTÉ
DES ÉTABLISSEMENTS
MADRAS - S.A.R.L AU
SOCIÉTÉ
A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIÉ
UNIQUE AU CAPITAL
DE 600.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : Angle Bd
Mohammed V et Rue
Mohammed Ben Ahmed
El Bekkal-Casablanca
I.F. N° 1620911
R.C. N° 30637
TRANSFERT DU SIEGE
SOCIAL

En date du 14 Décembre
2022, L'Associé unique :
Décide de transférer le
siège social de la société de
l'adresse suivante :
Angle Bd Mohammed V et
Rue Mohammed Ben
Ahmed El Bekkal - Casa-
blanca
A l'adresse suivante :
Résidence Al Abrar Im-
meuble J RDC N 1 Boule-
vard Ibn Tachfine Ain
Borja-Casablanca
Par conséquent, l'article -
4 - des statuts est modifié.
Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca,
le 13 Février 2023
sous le n°858232.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

N° 1770/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité
assistance fiscale
et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
GATEWAY BRIDGE
RC 576035 ICE
00324588100034 TP
33100783

Aux termes d'un acte sous
seing privé, établi à Casa-
blanca en date du 15 fé-
vrier 2023 l'associé a
décidé ce qui suit :
1- FORME JURIDIQUE :
Société à responsabilité li-
mitée qui sera régie par la
loi et par les présents sta-
tuts.

2- OBJET SOCIAL: La so-
ciété a pour objet social :
CARIURANTS OU COM-
BUSTIBLES LIQUIDES,
HUILES ET GRAISSES IN-
DUSTRIELLES, ALCOOL
DENATURE, MAZOUT
(MARCHAND DE) im-
port-export négoce.
CAPITAL SOCIAL: Le ca-
pital social est fixé à
100.000,00 dh
3- DENOMINATION : Ga-
teway bridge
4- SIÈGE SOCIAL : 64,Rue
Abdellah El Mediouni
Etage 1,Appartement 2,
Casablanca - Maroc
5- DUREE : 99 ans.

6- GERANCE : Mme ME-
RYEM ZARRAF de nation-
nalité marocaine, né le
11/08/1988, demeurant à
25 RES BADR IMM 08
MABROUK MARRA-
KECH, et titulaire de la
carte de résidence n°
BK361720
7- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de com-
merce de Casablanca le
14/03//2023, sous le N°
862824

MONDE SERVICE
COMPTA 309 LOT EL

HADJ FATAH OULFA
ETAGE 1 Casablanca
RC 247621 IF 40454927
GSM 0678738632 TEL
0522658116

N° 1771/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité
assistance fiscale
et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
SSLD DISTRIBUTION
RC 576031 TP 33100777
ICE 00325274000014

Aux termes d'un acte sous
seing privé, établi à Casa-
blanca en date du 27 fé-
vrier 2023, l'associé a
décidé ce qui suit :
FORME JURIDIQUE : So-
ciété à responsabilité li-
mitée d'associé unique.

OBJET SOCIAL : La com-
mercialisation et la distri-
bution de tous produits
dérivés du pétrole
CAPITAL SOCIAL : Le ca-
pital social est fixé à
100.000,00 dh
DENOMINATION :
SSLD DISTRIBUTION
SIEGE SOCIAL : 64, Rue
Abdellah El Mediouni
Etage 1, Appartement 2,
Casablanca - Maroc
DUREE : 99 ans.

GERANCE : La société sera
gérée par Mr ABDELMA-
LEK RAGGANI de nation-
nalité marocaine, né le
10/04/1979, à demeurant
à VILLA RAGGANI
ROUTE NATIONALE NR
3010 TIT MELLIL CASA-
BLANCA, et titulaire de la
carte de résidence n°
BJ236132

1- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de com-
merce de Casablanca le
15/03//2023, sous le N°
862804

MONDE SERVICE
COMPTA 309 LOT EL
HADJ FATAH OULFA

ETAGE 1 Casablanca
RC 247621 IF 40454927
GSM 0678738632 TEL
0522658116

N° 1772/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité
assistance fiscale
et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
TREE CONSULTING
RC 576037TP 33100786
ICE00325945400029

Aux termes d'un acte sous
seing privé, établi à Casa-
blanca en date du 03 mars
2023 l'associé a décidé ce
qui suit :
FORME JURIDIQUE : Res-
ponsabilité limitée d'associe
unique qui sera régie
par la loi et par les présents
statuts.

OBJET SOCIAL : consul-
ting en informatique
CAPITAL SOCIAL :
100.000,00 dh
DENOMINATION: TREE
CONSULTING
SIEGE SOCIAL : 64,Rue
Abdellah El Mediouni
Etage 1,Appartement 2,
Casablanca - Maroc
DUREE : 99 ans.

6- GERANCE : La société
sera gérée par Mme HA-
NANE EL GARTIL de nation-
nalité marocaine, né le
11/02/1991, demeurant à
129 RUE LIEUTENANT
MOHAMED MAHROUD
ETG 5 BELVEDERE CA-
SABLANCA, et titulaire de
la carte de résidence n°
X334641

7- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de com-
merce de Casablanca le
15/03//2023, sous le N°
862823

MONDE SERVICE
COMPTA 309 LOT EL
HADJ FATAH OULFA
ETAGE 1 Casablanca
RC 247621 IF 40454927

GSM 0678738632 TEL
0522658116

N° 1773/PA

STE -SEKKINY
TRANS- SARL AU
CONSTITUTION
I- Au terme d'un acte sous
- seing privé en date du
06/02/2023 à Mohamme-
dia, il a été établi les statuts
de la société à responsabi-
lité limitée d'associe
unique dont les caractéris-
tiques sont les suivants :
Objet :

• Entrepreneur de trans-
port de marchandises pour
le compte d'autrui
Dénomination -SEKKINY
TRANSSARLAU
Siège : 4 LOT HOURIA 1
ETG 2 APPT 3 BD PALES-
TINE MOHAMMEDIA

Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts de
100.00 DHS chacune
- Mr HICHAM SEK-
KINY100 000,00 Dirhams.
Gérance :Mr HICHAM
SEKKINYgérant.
Année sociale : 1er janvier
au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve
légale, le solde est attribué
aux parts.

II- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de 1ère
instance de Mohammedia
Le 14/03/2023 sous le nu-
méro 32595.

N° 1774/PA

STE -2FAB TRANS-
SARL AU
MODIFICATION

I- Au terme du PV de

l'AGE du 13/03/2023, il a
été décidé ce qui suit :
- L'approbation de cession
de 1000 parts sociales par
Mr FOUAD EL FASOU-
KHIAMr ABDELHAK ET-
TAJI
- Mr ABDELHAK ET-
TAJI100 000,00Dhs. (1000
parts)
- La démission de Mr
FOUAD EL FASOUKHI
CIN N° TK192de gérant
unique
- La nomination de Mr AB-
DELHAK ETTAJI CIN N°
TK12215 gérant unique
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de 1ère
instance de Benslimane Le
15/03/2023 sous le nu-
méro 5917.

N° 1775/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BER 04/2023

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres de prix
n° BER 04/2023 relatif aux «Travaux de signalisation routière et équipements
de sécurité des pénétrantes et de la voie de contournement de la ville de
Berkane-Province de Berkane.», a connu les changements suivants :

1. Au niveau de la date d'ouverture des plis :

La date d'ouverture des plis de cet appel d'offres prévue pour le Lundi 20 Mars
2023 à Onze heures, est reportée au Mercredi 29 Mars 2023 à Onze heures.

2. Au niveau du cahier des prescriptions spéciales :

Des modifications ont été apportées à ces deux documents.

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 1776/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'IDAOUAZZA

PROGRAMME PREVISIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage (la commune d'Idaoulazza) envisage de lancer pour l'année
budgétaire 2023 est le suivant

A/ TRAVAUX

Nature de travaux	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Références du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
électricité	Equiperment des Puits et Azla et tagharine et puits ait moussa en plaques d'énergie solaire	Douar AZLA Et douar tagharine et ait moussa	AOO	3 ^{ème} trimestre 2023	SCE TECHNIQUE	OUI
Voies	Aménagement de la piste : Idoulttar et Idladi-ouakrim	Douar Idoulttar et Idladi-ouakrim	AOO	3 ^{ème} ou 4 ^{ème} trimestre 2023	SCE TECHNIQUE	---
	Aménagement de la piste Idhirf au douar Ikbil ombarek	Douar Ikbih ombarek	AOO	3 ^{ème} ou 4 ^{ème} trimestre 2023	SCE TECHNIQUE	---
AEP	Creusement D'un Puits Au Douars Ikbarek Ouhmad	ID MBAREK OUHMAID	AOO	2 ^{ème} trimestre	SCE TECHNIQUE	---
	Alimentation en eau potable au douar sidi brahim ou aissa .	Douars sidi brahim ou aissa	AOO	3 ^{ème} trimestre 2023	SCE TECHNIQUE	OUI

B/ SERVICES

Nature de services	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Références du service concerné	Marchés réservés aux petites et moyens entreprise
Affermage des biens	Affermage de biens de mousser Abi Albarakat Abdari pour l'année 2023	Mousser Abi Albarakat	AOO	2 ^{ème} trimestre 2023	SCE RECETTES	---

N° 1769/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 22/2023/FDR
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNE
ENTREPRISES
NATIONALES,
COOPERATIVES,
UNIONS DES
COOPERATIVES ET
AUTO-ENTREPRENEURS
Le lundi 10 Avril 2023 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur les Travaux de construction d'un dispensaire rural avec logement infirmier et mur de clôture à IGRAR SIDI ABDERRAHMANE à la CT Tnine Aglou, Province de TIZNIT (PRDTS/FDR 2023).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 923 615,24 (Neuf Cent Vingt Trois Mille Six Cent Quinze Dirhams, Vingt-Quatre centimes).

Le cautionnement provisoire : 11.000,00 Dh (Onze Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés (Service des marchés) de la Province de Tiznit,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

En application des dispositions :
• De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Économie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jou-

mada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il est été modifié et complété ;
• Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadane 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1777/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION REGIONALE
DE FES - MEKNES
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE MEKNES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
01/2023/DPA/22
Séance publique

Le Douze Avril deux mille vingt trois à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT E N T HYDRO-AGRICOLE DE LA PREFECTURE DE MEKNES.

Cet appel d'offres est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises selon l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 3011-13 du 24 Hijra 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Support : Bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture sise au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknes, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5 000.00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent mille dirhams (200 000.00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer les dossiers par courrier recommandé

avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer les dossiers contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de cette direction ;
- soit déposer les dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

A produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine des études agricoles (D9), délivré conformément au Décret n°2-98-984 du 4 hijra 1419 (22/03/1999).

N.B. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent de cette pièce (D9) tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1778/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
D'INEZGANE
AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL
SERVICE DES AFFAIRES
FINANCIERES ET DU
PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2023/BP

Le Mardi 11 Avril 2023 à 12 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet: Etudes techniques d'aménagement et de protection des rives de l'oued soussau niveau des Communes d'Inezgane et d'Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés au nouveau siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à angle avenue Mohamed VI et Avenue Ibrahim Errouadani, Zone Industrielle, Ait Melloul, Ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00Dhs (Quarante Mille Dirhams)

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 1.740.000,00Dhs TTC (Un Million Sept Cent Quarante Mille Dirhams et Zéro Centimes toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29,31,148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des

Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés précité.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 1982-21 du 14/12/2021.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation. Dossier Technique comprenant :

a) Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents devront fournir des copies légalisées des certificats d'agrément délivrés par le ministère de l'Équipement et de l'eau dans les domaines D3, D5, D7, D19 et D20, et les pièces stipulées aux point(a) et (c) du paragraphe (2) de l'article (9) du règlement de la consultation, b) Pour les concurrents non installés au Maroc : Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article (9) du règlement de la consultation.

N° 1779/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 01/2023

Le 12 Avril 2023 à 11 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des bureaux des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt Cinq Mille Dirhams (25.000,00 DHS).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Quatre Cent Quarante Vingt Quatre Mille Huit Cent Huit Dirhams, 00 Cts TTC. (1.484.808,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au

bureau précité ;

- soit l'envoyer par courrier électronique (soumission électronique)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra avant le : 11/04/2023 à 14 : 00 mn.

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1780/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION TECHNIQUE
SERVICE DES MARCHES

Avis de la consultation
architecturale n° 15/2023-
Le 11/04/2023 à 10 h . Il

sera procédé, à la division des affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau n°21, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DISPENSAIRE RURAL ET D'UN LOGEMENT DE FONCTION D'INFIRMIER-RAU DOUARIDA OUGARANE A LA COMMUNE SIDI BOUSHAB-PROVINCE CHTOUKA AIT BAHHA -(P.R.D.TS 2023).

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés de la province de chtouka ait baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : UN MILLION DIRHAMS 00 CTS (1 000 000,00DHS HT)

Le contenu ainsi que la présentation et dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la province de chtouka ait baha.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- soit les remettre au président du jury de la consulta-

tion architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis..

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07, 08, et 09 du règlement de la consultation architecturale du projet en question

N° 1781/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale
Marrakech Safi
Délégation EL KELAA
DES SRAGHNA
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N° 04/2023

Le JEUDI 13 AVRIL 2023 à 10h00 mn, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale A EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres, de prix pour La maintenance préventive et corrective incluant la remise en service y compris le remplacement des pièces de rechange des équipements de l'unité buccodentaire avec tous leurs accessoires installés au centre provincial intégré de rééducation relevant de la délégation du Ministère de la Santé à la Province de EL KELAA DES SRAGHNA -Lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés, délégation provinciale de la santé et de la protection sociale A EL KELAA DES SRAGHNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est fixée la somme de : 120 480,00 DH (Cent Vingt Mille Quatre Cent Quarante Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la cellule de coordination des marchés précitée ;

- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux aura lieu le LUNDI 03/04/2023 à 10:00 Heures au centre provincial intégré de rééducation (présence aux locaux de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale à EL KELAA DES SRAGHNA).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1782/PA

Sport

Aziz Daouda: *La candidature conjointe Maroc-Espagne-Portugal, le prolongement de la complémentarité entre l'Europe et l'Afrique*



claré M. Daouda à la MAP.

Cette vision clairvoyante, tournée vers la jeunesse, fait de S.M le Roi un "leader en Afrique", ce qui a été consacré, mardi à Kigali, lors de la remise au Souverain du Prix de l'Excellence de la CAF pour l'année 2022, a-t-il mis en exergue.

Notant que le leadership du Royaume sur la scène africaine s'est manifesté à travers le soutien des pays africains, gouvernements et peuples, à l'équipe nationale de football, demi-finaliste lors du Mondial Qatar-2022, mais également à travers les messages de félicitations adressés à S.M le Roi par plusieurs chefs d'Etat, M. Daouda a souligné que "les Lions de l'Atlas représentaient l'Afrique toute entière".

Selon M. Daouda, responsable du programme de développement au sein de la Confédération africaine d'athlétisme, le Maroc est aujourd'hui la première puissance footballistique africaine, tant en termes de performances des clubs nationaux, au niveau de la Botola Pro D1, la meilleure au continent, ou encore la qualité des infrastructures, autant d'atouts qui ont permis au Royaume d'abriter de grandes compétitions, mais également des sélections africaines.

"Tous les indices sportifs et économiques, la position géographique, l'interaction civilisationnelle et culturelle maroco-européenne à travers l'histoire ne font qu'appuyer les chances du trio Maroc-Espagne-Portugal de bénéficier de la confiance des Etats qui voteront lors du congrès de la FIFA en 2024 pour la désignation du dossier vainqueur", a-t-il ajouté.

Le succès de cette candidature est à même de mettre en valeur, une fois encore, les liens solides, historiques et civilisationnels, entre l'Afrique et l'Europe, a-t-il souligné, formulant le vœu que la FIFA puisse bien comprendre les dimensions civilisationnelles et humaines de cette candidature conjointe, qui mettra les jalons d'une nouvelle ère de complémentarité entre l'Afrique et l'Europe.

L'objectif étant, a-t-il poursuivi, de faire de cet événement un accélérateur du développement au Maroc, et partant en Afrique, mais également en Europe.

La candidature conjointe Maroc-Espagne-Portugal pour abriter la Coupe du monde 2030 de football se veut le prolongement de la complémentarité entre l'Europe et l'Afrique dans différents domaines, a assuré le directeur technique de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), Aziz Daouda.

"Les Marocains sont aujourd'hui fiers de la stratégie sportive marocaine envers l'Afrique, à la faveur de la vision éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, et entérinée à travers l'annonce par le Souverain de la candidature du Maroc pour accueillir cet événement sportif grandiose avec l'Espagne et le Portugal", a dé-

Un message très important au monde entier, selon Antonio Costa

La candidature conjointe du Maroc avec l'Espagne et le Portugal pour abriter la Coupe du Monde 2030, annoncée mardi par S.M le Roi Mohammed VI, "envoie un message très important au monde entier", a affirmé, mardi à Lanzarote (Iles Canaries), le Premier ministre portugais, Antonio Costa.

"Cette candidature a une charge très positive et envoie un message très important au monde entier, à l'Europe et à l'Afrique, à savoir que nous sommes deux continents voisins qui veulent travailler ensemble", a relevé M. Costa lors d'une conférence de presse conjointe avec le Président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, à l'issue de la réunion mixte bilatérale.

"A travers cette candidature, ce que nous voulons, c'est célébrer le sport ensemble en défendant une compétition juste et équilibrée", a fait remarquer le responsable portugais, ajoutant qu'il s'agit "d'une décision très importante".

C'est la première fois qu'une candidature commune est présentée de part et d'autre de la Méditerranée entre l'Afrique et l'Europe, a-t-il rappelé.

"Cette candidature réunit ce que personne ne peut séparer", a conclu M. Costa.



Fédération espagnole de football

Cette candidature historique renforcera les liens entre l'Europe et l'Afrique

La Fédération royale espagnole de football a qualifié, mercredi, d'"historique" la candidature de l'Espagne, du Portugal et du Maroc pour abriter l'édition 2030 de la Coupe du monde de football, soulignant que cette candidature inédite renforcera les liens entre l'Europe et l'Afrique.

"C'est une candidature historique, car pour la première fois, une Coupe du monde masculine serait organisée conjointement sur deux continents différents", indique la Fédération espagnole de football dans un communiqué.

L'union des trois pays voisins contribuera à renforcer les liens entre l'Europe et l'Afrique, ainsi que l'ensemble de la Méditerranée, et inspirera des milliers de jeunes des deux continents dans un projet commun, qui repose sur l'impact que le football peut avoir sur le développement sportif et social de la région, ajoute l'instance présidée par Luis Rubiales.

"Il s'agit de la candidature la plus forte possible pour la Coupe du monde 2030 en termes sociaux, sportifs et culturels, ainsi qu'en termes d'infrastructures", fait observer la même source, relevant que les fédérations européennes de la discipline ont accueilli "très positivement" cette candidature.

SM le Roi Mohammed VI a annoncé, mardi, la candidature conjointe du Maroc, avec l'Espagne et le Portugal, pour abriter la Coupe du monde 2030, dans un message à l'occasion de la remise du Prix de l'Excellence de la Confédération africaine de football (CAF) pour l'année 2022 (CAF President's Outstanding Achievement Award-2022).

Cette candidature commune, sans précédent dans l'histoire du football, sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen, a noté le Souverain.

Fédération portugaise de football

Cette candidature conjointe est la plus forte possible à tous les niveaux

La candidature conjointe du Maroc avec l'Espagne et le Portugal pour abriter la Coupe du monde 2030 est la "candidature la plus forte possible sur le plan social, sportif, culturel et infrastructurel", a affirmé mercredi la Fédération portugaise de football (FPF).

Cette candidature a été accueillie "très positivement" par les représentants des associations européennes lors de la réunion de l'UEFA, organisée en marge du Congrès de la FIFA, a souligné la FPF dans un communiqué, relevant que cette candidature historique renforcera les liens entre l'Europe et l'Afrique.

L'union des trois pays voisins contribuera à renforcer les liens entre l'Europe et l'Afrique, ainsi que toute la Méditerranée, et inspirera des milliers de jeunes des deux continents dans un projet commun, qui a pour axe fondamental l'impact que le football peut avoir sur le développement du sport et de la société dans la région, poursuit la fédération portugaise.

La Kéchoise renaît de ses cendres

La 3^{ème} édition de cette manifestation sportive est et sera indéniablement un instrument de prestige sur la scène internationale et nationale. La Kéchoise renaît de ses cendres et devra s'installer dans le temps en guise de bouquet final après une interruption pour cause de confinement.

L'Association Le Grand Atlas (AGA) sous la houlette du Professeur Mohamed Knidiri, reste très optimiste car il y a un véritable essor du sport féminin à travers le monde en décidant que c'était le bon moment de relancer cette course féminine tant attendue. Il y a aussi une véritable volonté de la presse écrite et audiovisuelle d'encourager ce genre d'initiatives.

Trois femmes se sont distinguées lors de cette 3^{ème} édition, à savoir Sekalli Sabah (25mn5s), Gazouir Wafa (25mn49s) et Asmid Fatha (25mn50s).

Ces épreuves font du bien à l'athlétisme féminin et offrent une respectable dimension à ces coureuses. Cette 3^{ème} édition de la Kéchoise couronne un retour en puissance récompensé par un formidable succès d'un peu plus de 350 joggeuses.

Dans ce cadre, le Professeur Mohamed Knidiri souligne que « parmi les invités de la Kéchoise dont plusieurs célébrités marocaines, européennes et africaines, on a surtout remarqué la présence de Mme Manar Bouaida, députée française de la ville de Montpellier et qu'à travers son honorable présence, la ville impériale ocre avait accueilli toutes les femmes françaises. Nous sommes fiers du niveau professionnel du Comité d'organisation, c'est ce à quoi nous aspirons et l'édition 2024 sera sans doute une copie impressionnante à tous les niveaux ». La 3^{ème} édition de la Kéchoise a permis aussi bien aux participantes qu'aux organisateurs de briller tant chez les femmes que les hommes. Un événement sportif à même de faire entrer le sport féminin dans une nouvelle ère à l'instar du Marathon international de Marrakech.

Zohra J.W



Mohamed Knidiri, président de l'Association Le Grand Atlas

Coupe du Trône

Le Raja de Casablanca surclasse le Youssoufia de Berrechid et accède aux huitièmes de finale

Le Raja de Casablanca s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe du Trône de football au titre de la saison (2021-2022), en battant le Youssoufia de Berrechid par 1 but à 0, mercredi au stade municipal de Berrechid.

L'unique réalisation de la rencontre a été marquée par Walid Sebbar à la 44^{ème} minute du point de penalty.

Le tirage au sort des huitièmes de finale de cette compétition devait avoir lieu jeudi au Complexe Mohammed VI de football à Salé.

Beach-soccer

La sélection marocaine s'impose face à son homologue française

La sélection marocaine de beach-soccer s'est imposée face à son homologue française sur le score de 3 buts à 1, mercredi au complexe Mohammed VI de football à Salé.

Les buts de l'équipe nationale ont été inscrits par Anouar Frindi, Souhail Bissak et Mustapha Taïss.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection marocaine de beach-soccer pour les prochaines échéances.

Lancement de la vente des billets du match amical Maroc-Bésil

La vente des billets du match amical qui opposera l'équipe du Maroc à son homologue brésilienne le 25 mars au Grand stade de Tanger, a débuté jeudi, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

La mise en vente des billets se fera à travers le portail électronique officiel www.frmftickets.ma, précise la FRMF dans un communiqué.

Les billets pouvaient être retirés dès le 16 mars, soit le même jour de la mise en vente, à 12h00 au niveau des points de vente suivants :

Casablanca : Complexe Benjelloun, Stade Oasis.

Rabat : Complexe Sportif Prince Héritier Moulay El Hassan.

Tanger : Salle Ziaten, Centre des Sports.

Horaires d'ouverture des guichets :

Matinée de 9h00 à 13h00.

Après-midi de 14h00 à 19h00.

Horaires d'ouverture pendant le Ramadan :

De 11h00 à 17h00.

Prix de vente des billets :

Catégorie III : 100 dirhams.

Catégorie II : 300 dirhams.

Catégorie I : 500 dirhams.

La Fédération Royale marocaine de football insiste sur l'obligation de présenter la Carte d'identité nationale électronique (CNIE) aux guichets et de présenter le récépissé de paiement pour les opérations d'achat effectuées en ligne.

Coupe du Roi Salmane

Victoire à domicile de l'AS FAR devant Al-Ittihad Tripoli

L'AS FAR a battu Al-Ittihad de Tripoli par 4 buts à 1, mercredi au complexe sportive Prince Moulay Abdellah de Rabat, en match aller du premier tour de la Coupe du Roi Salman des clubs champions 2023 de football.

Les buts des Militaires ont été inscrits par Mustaha Sahd (14e), Adam Nafati (51e), Joseph Gnadou (62e) et Ahmed Hammoudane (82e), alors que Mouad Aïssa (77e) est l'auteur de l'unique réalisation des visiteurs.

Le 1^{er} tour de cette compétition, organisée par l'Union arabe de football, connaît la participation de 24 équipes qui s'affronteront en deux matchs, aller et retour, en mars et avril, afin de décrocher les six billets qualificatifs pour la phase de poules qui aura lieu en juillet prochain dans les villes de Taëf, Abha et Al Bahah en Arabie Saoudite.

Outre l'AS FAR, le Maroc est

représenté dans cette compétition par le Raja et le Wydad de Casablanca, automatiquement qualifiés pour la phase de poules.

Le Raja, champion en titre, a hérité du groupe D qu'il partage

avec la CR Belouizdad d'Algérie, ainsi que les qualifiés n°5 et n°1. Quant au Wydad de Casablanca, il figure dans le groupe B avec Al-Sadd, Al Hilal saoudien et le qualifié n°4 du tour préliminaire.



Au Pakistan, le trésor des cadeaux diplomatiques reçus par la classe politique révélé

Des responsables gouvernementaux et politiciens pakistanais ont reçu une myriade de cadeaux de dignitaires étrangers ces 20 dernières années, dont 150 montres Rolex, des voitures BMW blindées ou une couronne en or de 21 carats, selon des données tout juste rendues publiques.

Le Pakistan, avec une population de 220 millions d'habitants, est depuis longtemps dans une situation économique précaire, qui s'est encore aggravée récemment avec une forte hausse du coût de la vie.

Selon des données déclassifiées au cours du week-end par le gouvernement, les membres de l'élite politique et administrative pakistanaise ont bénéficié depuis 2002, dans le cadre de leurs fonctions, d'une liste faramineuse de produits de luxe.

Au Pakistan, les responsables

gouvernementaux, les parlementaires et certains hauts responsables administratifs doivent déclarer tous les cadeaux reçus mais sont autorisés à conserver les moins onéreux.

Ils peuvent cependant aussi acquérir les présents les plus chers en bénéficiant d'une forte réduction.

Mardi, le ministre de l'Information, Mariyum Aurangzeb, a annoncé que le gouvernement allait introduire une nouvelle limite stipulant que les cadeaux d'une valeur supérieure à 300 dollars (280 euros) ne pourraient plus être rachetés et conservés par leurs destinataires.

Les archives montrent que l'ancien dirigeant militaire Pervez Musharraf, décédé en février, avait gardé un collier en perles valant 250 dollars en 2006 en payant seulement 750 roupies, soit à peine



11 euros en vertu du taux de change de l'époque.

Dans de nombreux pays, les cadeaux diplomatiques sont considérés comme un échange symbolique entre cultures plutôt que des biens destinés à des personnes spécifiques.

L'ancien président Asif Ali Zardari a reçu trois véhicules blindés deux ans après la mort de son épouse Benazir Bhutto, première femme de l'ère moderne à avoir dirigé un pays musulman, tuée dans un attentat suicide en 2007.

Le SUV Toyota et les deux

BMW valaient environ 1,6 million de dollars mais M. Zardari avait payé l'équivalent de seulement 240.000 dollars pour les garder.

La couronne en or de 21 carats, valant 500 dollars, avait été acquise en 2005 pour un près d'un dixième de sa valeur par Shaukat Aziz, alors Premier ministre.

Comme les dizaines d'autres personnes figurant sur cette liste - laquelle ne détaille pas les donateurs -, l'ancien Premier ministre Imran Khan a saisi cette opportunité pour acheter en 2018 pour environ 6.000 dollars une Rolex estimée à près de 32.000 dollars.

M. Khan, qui a été renversé en avril 2022 par une motion de censure mais reste très populaire, est accusé devant les tribunaux de ne pas avoir déclaré l'ensemble des cadeaux diplomatiques reçus sous son mandat et d'avoir gagné de l'argent en en revendant certains.

Recettes

Mini-burgers moelleux au thon



Ingrédients :

1 tasse et demie de farine à pain
1 c-à-c de levure sèche active
1/2 c-à-c de sel
1 c-à-c de sucre
100 ml d'eau tiède
28 g de beurre à température ambiante
Pour la farce :
1 boîte de thon
1 c-à-c de mayonnaise
Du fromage coupé en 4 pour avoir 4 mini-tranches
Rondelles de tomate cerise
Feuilles de laitue
Rondelles d'olives noires ou vertes
Cornichons coupés en petits dés

Préparation :

Verser la levure dans un peu d'eau tiède (pas chaude), ajouter le sucre, couvrir d'un film plastique et laisser mousser environ 10 min.

Mélanger la farine et le sel dans un saladier. Ajouter le beurre mou et sabler du bout des doigts.

Ajouter la levure ainsi que l'eau tiède. Pétrir

quelques minutes afin d'obtenir une pâte souple.

Couvrir d'un film plastique et d'un torchon propre. Laisser lever à l'abri de l'air jusqu'à ce qu'elle double de volume.

Dégazer la pâte et former de petites boules. Déposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Laisser lever une seconde fois jusqu'à ce que les petits pains doublent de volume.

Badigeonner de jaune d'oeuf mélangé à un peu de lait.

Préchauffer le four à 400 F (200 C) Enfourner les mini-pains durant 12-14 min ou jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés.

Sortir du four et laisser refroidir sur une grille avant de couper en deux les burgers.

Préparer la farce en mélangeant le thon, la mayonnaise ainsi que les cornichons.

Badigeonner les pains de moutarde. Ajouter une petite cuillère de farce.

Déposer des rondelles de tomates et une petite tranche de fromage. Déposer la seconde tranche de pain burger.

Déposer au fur et à mesure sur une assiette de service.

Elle avait volé un œuf d'alligator au zoo, l'animal retrouvé 20 ans plus tard dans son jardin

Un alligator a retrouvé le zoo dans lequel il avait été volé, il y a vingt ans, relate Insider. En 2003, une bénévole du parc animalier de New Braunfels, au Texas (Etats-Unis), avait emporté un œuf de reptile et avait décidé de garder l'alligator comme animal de compagnie. La femelle, baptisée Tewa, a ainsi vécu dans un enclos au fond du jardin de l'Américaine, jusqu'à l'intervention d'un garde-chasse.

Celui-ci a découvert par hasard la présence du crocodilien sur la propriété privée. Alors qu'il enquêtait sur un incident de chasse, l'homme a interrogé l'ancienne bénévole et aperçu le reptile. Les experts de la faune du Texas Parks and Wildlife se sont rendus sur place et ont constaté que Tewa, mesurant près de 2,5 mètres, était désormais trop grande pour continuer de vivre dans son enclos. Même si elle était en bonne santé et que sa « propriétaire » en avait bien pris soin.

Alerté par la situation, le zoo a donc décidé de récupérer l'alligator. « Si nous ne pouvions pas l'accueillir, il aurait été euthanasié », confie à Insider Jarrod Forthman, le directeur adjoint. Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux par le parc, on peut donc voir Tewa récupérée par les membres du

Texas Parks and Wildlife, avant de se mettre à l'eau avec ses nouveaux congénères.

Les spécialistes de la faune sauvage ont profité du partage de la séquence pour rappeler que les alligators ne font pas de bons animaux de compagnie. Ces derniers peuvent vivre plus de cinquante ans et mesurer près de quatre mètres. Malgré cet incident, l'ex-bénévole, qui risque une amende, a reçu la permission de rendre visite à Tewa quand elle le souhaitera. A condition qu'elle garde ses distances !

